

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

# **RECUEIL ACTES ADMINISTRATIFS**

**01\_2017**



# **RECUEIL ACTES ADMINISTRATIFS**

## **SOMMAIRE**

**DELIBERATIONS**

**DECISIONS DU BUREAU**

**DECISIONS DU PRESIDENT**

**ARRÊTES**



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

# **DELIBERATIONS**

## **01\_2017**



Reçu le:

10 JAN. 2017

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Affiliés au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	94

PREFECTURE DU TARN

SÉANCE DU 10 JANVIER 2017

Date de la Convocation

4 JANVIER 2017

Date d'Affichage

4 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le dix janvier à 16 h 30, le Conseil de Communauté d'Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des spectacles de Gaillac, sous la présidence de Monsieur Alain SORIANO doyen d'âge.

**Présents: Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christelle HARDY, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludivine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) MM :** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents MM:** Muriel CAUBET, Louisa KAOUANE, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU, Jean TKACZUK,

**Secrétaire :** Paul BOULVRAIS

N° 1 \_2017

ACTES : 5.1.1

**Objet de la délibération :** ELECTION DU PRESIDENT

Le conseil,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère Grésigne – Pays Salvagnacois en communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-2 et L,5211-41-3 ;

Vu le procès-verbal de l'élection du Président annexé à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

**DECIDE**

De proclamer **Monsieur Paul SALVADOR** , Président de la Communauté et le déclare installé.

Reçu le:

**10 JAN. 2017**

**PREFECTURE DU TARN**

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
Le Président,

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,  
le Président,  
Paul SALVADOR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

**Communauté d'agglomération  
Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois  
Département - Tarn**

Reçu le:

**10 JAN. 2017**

PREFECTURE DU TARN

**NOMBRE DE MEMBRES**

<b><u>Afférents</u></b>	<b><u>En</u></b>
<b><u>au CA</u></b>	<b><u>exercice</u></b>
100	100

**PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU PRESIDENT**

Sur la convocation qui a été adressée par Monsieur Pascal NEEL doyen des Présidents des groupements concernés par la fusion,  
L'an deux mille dix-sept, le dix janvier, à 16 heures 30, s'est réuni le conseil de communauté de la communauté d'agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois.

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

**Présents: Mesdames et Messieurs, Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christelle HARDY, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludvine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,**

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS**

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) MM : Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL**

**Absents excusés : MM Jean MURCIA,**

**Absents MM: Muriel CAUBET, Louisa KAOUANE, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU, Jean TKACZUK,**

## 1- Installation des conseillers communautaires

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Pascal NEEL doyen des Présidents des groupements concernés par la fusion, qui a déclaré les membres du conseil communautaires installés dans leurs fonctions.

## 2- Election du Président

Le plus âgé des membres présents du conseil, Monsieur Alain SORIANO, a pris la présidence de l'assemblée conformément à l'article L 5211-9 du code général des collectivités territoriales.

Il a été procédé à l'appel nominal des membres du conseil de communauté, et, a été constaté que la condition de quorum posée par l'article L2121-17 du Code général des collectivités Territoriales était remplie.

\* *Quorum = plus de la moitié des conseillers doivent être présents soit au minimum 51 membres.*

Le conseil a été invité à procéder à l'élection du Président.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 5211-1 et L 2122-7 ;

Considérant que le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>e</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur Paul BOULVRAIS a été désigné secrétaire de séance par le conseil communautaire.

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs :

- .....Madame Julienne AUREL.....
- .....Monsieur Christophe GOURMANEL.....

## Premier tour de scrutin

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
SALVADOR	PAUL	Castelnau de Montmiral

## Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	94
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	20
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	74
c. Majorité absolue.....	38

Nom et Prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
SALVADOR	PAUL	Castelnau de Montmiral

Choisir suivant le cas :

- M.SALVADOR Paul, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé(e) Président et a été immédiatement installé (e).

~~-Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un deuxième tour de scrutin.~~

~~Deuxième tour de scrutin~~

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE

Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....
- c. Majorité absolue.....

Nom et Prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

Choisir suivant le cas :

- M. (ou Mme) \_\_\_\_\_, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé(e) Président et a été immédiatement installé (e).

- Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin.

Troisième tour de scrutin

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE

Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....
- e. Majorité absolue.....

Nom et Prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

Choisir suivant le cas :

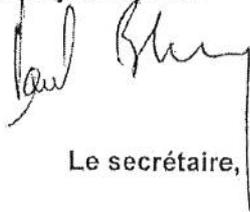
- M. (ou Mme) \_\_\_\_\_, ayant obtenu la majorité des voix, a été proclamé (e) Président et a été immédiatement installé (e).

- M. (ou Mme) \_\_\_\_\_, ayant obtenu chacun \_\_\_\_\_ voix, M. (ou Mme) \_\_\_\_\_ étant le plus âgé des candidats, a été proclamé (e) Président et a été immédiatement installé (e).

Fait et délibéré à Gaillac le 10 janvier 2017



Le Président,



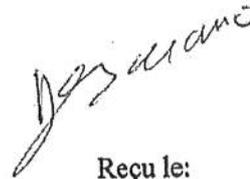
Le secrétaire,

Le Président de la Séance,  
doyen de l'assemblée,  
Alain SORIANO

Les assesseurs,



EMARGEMENTS JOINTS



Reçu le:

10 JAN. 2017

PREFECTURE DU TARN

**Communauté d'agglomération  
Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois  
Département - Tarn**

**NOMBRE DE MEMBRES**

<u>Afférents</u> <u>au CA</u>	<u>En</u> <u>exercice</u>
100	100

**PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU PRESIDENT**

**- annule et remplace -**

**Suite à une erreur matérielle**

Sur la convocation qui a été adressée par Monsieur Pascal NEEL doyen des Présidents des groupements concernés par la fusion,  
L'an deux mille dix-sept, le dix janvier, à 16 heures 30, s'est réuni le conseil de communauté de la communauté d'agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois.

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

**Présents: Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christelle HARDY, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludvine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) MM :** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents MM:** Muriel CAUBET, Louisa KAOUANE, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU, Jean TKACZUK,

## 1- Installation des conseillers communautaires

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Pascal NEEL doyen des Présidents des groupements concernés par la fusion, qui a déclaré les membres du conseil communautaires installés dans leurs fonctions.

## 2- Election du Président

Le plus âgé des membres présents du conseil, Monsieur Alain SORIANO, a pris la présidence de l'assemblée conformément à l'article L 5211-9 du code général des collectivités territoriales.

Il a été procédé à l'appel nominal des membres du conseil de communauté, et, a été constaté que la condition de quorum posée par l'article L2121-17 du Code général des collectivités Territoriales était remplie.

\* *Quorum = plus de la moitié des conseillers doivent être présents soit au minimum 51 membres.*

Le conseil a été invité à procéder à l'élection du Président.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 5211-1 et L 2122-7 ;

Considérant que le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>e</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur **Paul BOULVRAIS** a été désigné secrétaire de séance par le conseil communautaire.

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs :

- .....Madame Julienne AUREL.....
- .....Monsieur Christophe GOURMANEL.....

### Premier tour de scrutin

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
SALVADOR	PAUL	Castelnau de Montmiral

### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	94
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	20
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	74
c. Majorité absolue.....	38

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
SALVADOR Paul (candidat)	71	Soixante et onze
MOULIS Max (non candidat)	2	Deux
GAUSSERAND Patrice	1	Un

Choisir suivant le cas :

- M. **SALVADOR Paul**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé(e) Président et a été immédiatement installé (e).

~~- Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un deuxième tour de scrutin.~~

#### Deuxième tour de scrutin

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE

#### Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....
- c. Majorité absolue.....

Nom et Prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

Choisir suivant le cas :

- M. (ou Mme) \_\_\_\_\_, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé(e) Président et a été immédiatement installé (e).

- Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin.

#### Troisième tour de scrutin

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE

## Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....
- e. Majorité absolue.....

Nom et Prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

Choisir suivant le cas :

- M. (ou Mme) \_\_\_\_\_, ayant obtenu la majorité des voix, a été proclamé (e) Président et a été immédiatement installé (e).

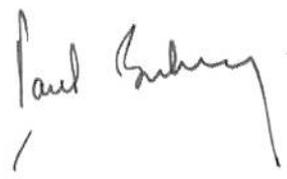
- M. (ou Mme) \_\_\_\_\_, ayant obtenu chacun \_\_\_\_\_ voix, M. (ou Mme) \_\_\_\_\_ étant le plus âgé des candidats, a été proclamé (e) Président et a été immédiatement installé (e).

Fait et délibéré à Gaillac le 10 janvier 2017

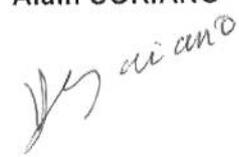
Le Président,



Le secrétaire,



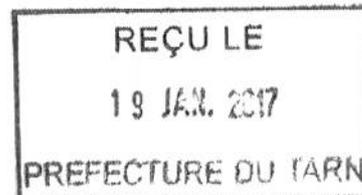
Le Président de la Séance,  
doyen de l'assemblée,  
Alain SORIANO



Les assesseurs,



**EMARGEMENTS JOINTS**



Reçu le:

10 JAN. 2017

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

PREFECTURE DU TARN

Page 2017/02

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	94

SÉANCE DU 10 JANVIER 2017

Date de la Convocation

4 JANVIER 2017

Date d'Affichage

4 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le dix janvier à 16 h 30, le Conseil de Communauté d'Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des spectacles de Gaillac, sous la présidence de Monsieur Alain SORIANO doyen d'âge.

**Présents: Mesdames et Messieurs, Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christelle HARDY, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludvine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,**

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS**

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) MM : Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL**

**Absents excusés : MM Jean MURCIA,**

**Absents MM: Muriel CAUBET, Louisa KAOUANE, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU, Jean TKACZUK,**

**Secrétaire : Paul BOULVRAIS**

**N°02\_2017**

**ACTES : 5.1.2**

**Objet de la délibération : DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU**

Le conseil,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère Grésigne – Pays Salvagnacois en communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-2 et L,5211-41-3 ;

Considérant que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents ;

Considérant que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze,

### DECIDE

De fixer le nombre de vice-présidents à 15 et les autres membres du bureau seront au nombre de 26.

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
Le Président,

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président  
Paul SALVADOR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Quercy | Vere-Grésigne - Pays Savagnacois

Reçu le:

**10 JAN. 2017**

PREFECTURE DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	96

## SÉANCE DU 10 JANVIER 2017

Date de la Convocation

4 JANVIER 2017

Date d’Affichage

4 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le dix janvier à 16 h 30, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tam & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des spectacles de Gaillac, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

**Présents: Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christelle HARDY, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludvine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) MM :** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents :** MM: Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire :** Paul BOULVRAIS

**N°03\_2017**

**ACTES : 5-1-1**

**Objet de la délibération : 03- ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT**

Le conseil,

Vu l’arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère Grésigne – Pays Salvagnacois en communauté d’agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-2, L5211-10 et L5211-41-3 ;

Vu le procès verbal de l'élection du 1<sup>er</sup> vice-Président annexé à la présente délibération,

Vu les résultats de scrutin,

Considérant qu'en l'absence de dispositions particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal,

### DECIDE

- De proclamer Pascal NEEL, conseiller communautaire, élu 1<sup>er</sup> vice-président et le déclare installé à la majorité absolue.

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
**Le Président,**

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

**le Président,**  
**Paul SALVADOR**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
19 JAN. 2017  
PREFECTURE DU TARN

**Communauté d'agglomération  
Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois  
Département - Tarn**

**NOMBRE DE MEMBRES**

<u>Afférents</u> <u>au CA</u>	<u>En</u> <u>exercice</u>
100	100

**PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU 1er VICE-PRESIDENT**

Sur la convocation qui a été adressée par Monsieur Pascal NEEL doyen des Présidents des groupements concernés par la fusion,  
L'an deux mille dix-sept, le dix janvier, à 16 heures 30, s'est réuni le conseil de communauté de la communauté d'agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois.

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christelle HARDY, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludivine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** MM Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents MM :** Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président, les conseillers communautaires sont invités à procéder à l'élection des vice-présidents et des autres membres du Bureau conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L5211-2, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Paul BOULVRAIS a été désigné secrétaire de séance par le conseil communautaire. Madame Julienne AUREL et Monsieur Christophe GOURMANEL ont été désignés assesseurs par le conseil communautaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,

**Vu la délibération n°2-2017** portant création de 15 postes de vice-présidents et de 26 autres membres du Bureau ;

Considérant que le ou les vice-présidents et les autres membres du Bureau sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

**Il est procédé à l'élection du 1<sup>er</sup> Vice-Président**

**Premier tour de scrutin**

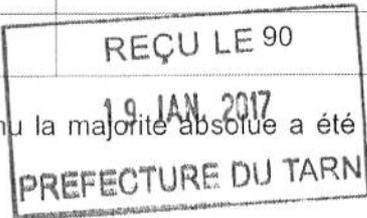
CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
NEEL	Pascal	PARISOT

**Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... /
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 96
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)... 6
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c)..... 90
- e. Majorité absolue..... 46

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
NEEL Pascal (candidat)	90	Quatre-vingt-dix

**M. Pascal NEEL**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé **1er Vice-Président** et a été immédiatement installé.



Fait à Gaillac, le 10 janvier 2017

**Le Président**

**Le secrétaire**

**Les assesseurs**

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	96

## SÉANCE DU 10 JANVIER 2017

Date de la Convocation

4 JANVIER 2017

Date d'Affichage

4 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le dix janvier à 16 h 30, le Conseil de Communauté d'Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des spectacles de Gaillac, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

**Présents: Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christelle HARDY, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludivine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) MM :** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents :** MM: Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire :** Paul BOULVRAIS

**N°04\_2017**

**ACTES : 5-1-1**

**Objet de la délibération : 04- ELECTION DU 2ème VICE-PRESIDENT**

Le conseil,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère Grésigne – Pays Salvagnacois en communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-2, L5211-10 et L5211-41-3 ;

Vu le procès verbal de l'élection du 2<sup>ème</sup> vice-Président annexé à la présente délibération,

Vu les résultats de scrutin,

Considérant qu'en l'absence de dispositions particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal,

### DECIDE

- De proclamer Patrice GAUSSERAND, conseiller communautaire, élu 2<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé à la majorité absolue,

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
Le Président,

[ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vere-Grésigne - Pays Salvagnacois ]

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président,  
Paul SALVADOR

REÇU LE  
19 JAN. 2017  
PREFECTURE DU TARN

**Communauté d'agglomération  
Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois  
Département - Tarn**

**NOMBRE DE MEMBRES**

<b><u>Afférents</u></b>	<b><u>En</u></b>
<b><u>au CA</u></b>	<b><u>exercice</u></b>
100	100

**PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU 2ème VICE-PRESIDENT**

Sur la convocation qui a été adressée par Monsieur Pascal NEEL doyen des Présidents des groupements concernés par la fusion,  
L'an deux mille dix-sept, le dix janvier, à 16 heures 30, s'est réuni le conseil de communauté de la communauté d'agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois.

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christelle HARDY, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludivine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** MM Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents MM :** Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président, les conseillers communautaires sont invités à procéder à l'élection des vice-présidents et des autres membres du Bureau conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L5211-2, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Paul BOULVRAIS a été désigné secrétaire de séance par le conseil communautaire. Madame Julienne AUREL et Monsieur Christophe GOURMANEL ont été désignés assesseurs par le conseil communautaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la délibération n°2-2017 portant création de 15 postes de vice-présidents et de 26 autres membres du Bureau ;

Considérant que le ou les vice-présidents et les autres membres du Bureau sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

**Il est procédé à l'élection du 2<sup>ème</sup> Vice-Président**

**Premier tour de scrutin**

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
GAUSSERAND	Patrice	GAILLAC

**Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... /
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 96
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)... 22
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c)..... 74
- c. Majorité absolue..... 38

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
GAUSSERAND Patrice (Candidat)	72	Soixante douze
LONQUEU Christian (non candidat)	1	Un
MOULIS Max (non candidat)	1	Un

REÇU LE  
 19 JAN. 2017  
 PREFECTURE DU TARN

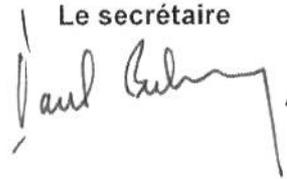
**M. Patrice GAUSSERAND**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé **2ème Vice-Président** et a été immédiatement installé.

Fait à Gaillac, le 10 janvier 2017

Le Président



Le secrétaire



Les assesseurs



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	96

## SÉANCE DU 10 JANVIER 2017

Date de la Convocation

4 JANVIER 2017

Date d’Affichage

4 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le dix janvier à 16 h 30, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tam & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des spectacles de Gaillac, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

**Présents: Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christelle HARDY, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludivine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) MM :** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents :** MM: Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire :** Paul BOULVRAIS

**N°05\_2017**

**ACTES : 5-1-1**

**Objet de la délibération : 05- ELECTION DU 3ème VICE-PRESIDENT**

Le conseil,

Vu l’arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère Grésigne – Pays Salvagnacois en communauté d’agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-2, L5211-10 et L5211-41-3 ;

Vu le procès verbal de l'élection du 3<sup>ème</sup> vice-Président annexé à la présente délibération,

Vu les résultats de scrutin,

Considérant qu'en l'absence de dispositions particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal,

**DECIDE**

- De proclamer Pierre VERDIER, conseiller communautaire, élu 3<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé à la majorité absolue,

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
**Le Président,**

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

**le Président,  
Paul SALVADOR**

[  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois  
]

REÇU LE  
19 JAN. 2017  
PREFECTURE DU TARN

**Communauté d'agglomération  
Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois  
Département - Tarn**

**NOMBRE DE MEMBRES**

<b><u>Afférents</u></b>	<b><u>En</u></b>
<b><u>au CA</u></b>	<b><u>exercice</u></b>
100	100

**PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU 3ème VICE-PRESIDENT**

Sur la convocation qui a été adressée par Monsieur Pascal NEEL doyen des Présidents des groupements concernés par la fusion,  
L'an deux mille dix-sept, le dix janvier, à 16 heures 30, s'est réuni le conseil de communauté de la communauté d'agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois.

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christelle HARDY, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludivine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** MM Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents MM :** Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président, les conseillers communautaires sont invités à procéder à l'élection des vice-présidents et des autres membres du Bureau conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L5211-2, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Paul BOULVRAIS a été désigné secrétaire de séance par le conseil communautaire. Madame Julienne AUREL et Monsieur Christophe GOURMANEL ont été désignés assesseurs par le conseil communautaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la délibération n°2-2017 portant création de 15 postes de vice-présidents et de 26 autres membres du Bureau ;  
Considérant que le ou les vice-présidents et les autres membres du Bureau sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

**Il est procédé à l'élection du 3<sup>ème</sup> Vice-Président**

**Premier tour de scrutin**

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
VERDIER	Pierre	RABASTENS

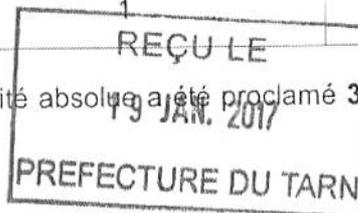
**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	14
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	82
c. Majorité absolue.....	42

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
VERDIER Pierre (candidat)	81	Quatre-vingt-un
CROUZET Gilles (non candidat)	1	Un

**M. Pierre VERDIER**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé **3ème Vice-Président** et a été immédiatement installé.

Fait à Gaillac, le 10 janvier 2017



**Le Président**

**Le secrétaire**

**Les assesseurs**

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	96

SÉANCE DU 10 JANVIER 2017

Date de la Convocation

4 JANVIER 2017

Date d’Affichage

4 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le dix janvier à 16 h 30, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tam & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des spectacles de Gaillac, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

**Présents: Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christelle HARDY, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludivine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) MM :** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents :** MM: Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire :** Paul BOULVRAIS

**N°06\_2017**

**ACTES : 5-1-1**

**Objet de la délibération : 06- ELECTION DU 4ème VICE-PRESIDENT**

Le conseil,

Vu l’arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère Grésigne – Pays Salvagnacois en communauté d’agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-2, L5211-10 et L5211-41-3 ;

Vu le procès verbal de l'élection du 4<sup>ème</sup> vice-Président annexé à la présente délibération,

Vu les résultats de scrutin,

Considérant qu'en l'absence de dispositions particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal,

### DECIDE

-- De proclamer Claude FITA, conseiller communautaire, élu 4<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé à la majorité absolue,

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
**Le Président,**

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

**le Président,  
Paul SALVADOR**



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
19 JAN. 2017  
PREFECTURE DU TARN

**Communauté d'agglomération  
Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois  
Département - Tarn**

**NOMBRE DE MEMBRES**

<b><u>Afférents</u></b>	<b><u>En</u></b>
<b><u>au CA</u></b>	<b><u>exercice</u></b>
100	100

**PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU 4ème VICE-PRESIDENT**

Sur la convocation qui a été adressée par Monsieur Pascal NEEL doyen des Présidents des groupements concernés par la fusion,  
L'an deux mille dix-sept, le dix janvier, à 16 heures 30, s'est réuni le conseil de communauté de la communauté d'agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois.

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christelle HARDY, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludivine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES.

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** MM Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents MM :** Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président, les conseillers communautaires sont invités à procéder à l'élection des vice-présidents et des autres membres du Bureau conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L5211-2, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Paul BOULVRAIS a été désigné secrétaire de séance par le conseil communautaire. Madame Julienne AUREL et Monsieur Christophe GOURMANEL ont été désignés assesseurs par le conseil communautaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la délibération n°2-2017 portant création de 15 postes de vice-présidents et de 26 autres membres du Bureau ;

Considérant que le ou les vice-présidents et les autres membres du Bureau sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

**Il est procédé à l'élection du 4<sup>ème</sup> Vice-Président**

**Premier tour de scrutin**

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
FITA	Claude	GRAULHET

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	8
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	88
c. Majorité absolue.....	45

REÇU LE  
19 JAN. 2017  
PREFECTURE DU TARN

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
FITA Claude (candidat)	86	Quatre-vingt-six
HIRISSOU Dominique (non candidat)	1	Un
MOULIS Max (non candidat)	1	Un

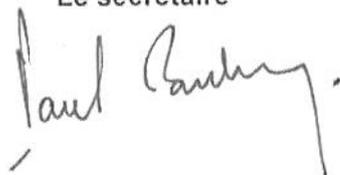
**M. Claude FITA**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé **4ème Vice-Président** et a été immédiatement installé.

Fait à Gaillac, le 10 janvier 2017

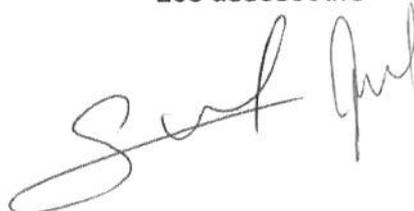
Le Président



Le secrétaire



Les assesseurs



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	96

## SÉANCE DU 10 JANVIER 2017

**Date de la Convocation**

4 JANVIER 2017

**Date d'Affichage**

4 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le dix janvier à 16 h 30, le Conseil de Communauté d'Agglomération Rabastinois – Tam & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des spectacles de Gaillac, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

**Présents: Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christelle HARDY, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludivine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) MM :** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents :** MM: Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire :** Paul BOULVRAIS

**N°07\_2017**

**ACTES : 5-1-1**

**Objet de la délibération : 07- ELECTION DU 5ème VICE-PRESIDENT**

Le conseil,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère Grésigne – Pays Salvagnacois en communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-2, L5211-10 et L5211-41-3 ;

Vu le procès verbal de l'élection du 5<sup>ème</sup> vice-Président annexé à la présente délibération,

Vu les résultats de scrutin,

Considérant qu'en l'absence de dispositions particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal,

### DECIDE

- De proclamer Florence BELOU, conseillère communautaire, élue 5<sup>ème</sup> vice-présidente et la déclare installée à la majorité absolue,

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
Le Président,

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président,  
Paul SALVADOR



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
19 JAN. 2017  
PREFECTURE DU TARN

**Communauté d'agglomération  
Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois  
Département - Tarn**

**NOMBRE DE MEMBRES**

<u>Afférents</u>	<u>En</u>
<u>au CA</u>	<u>exercice</u>
100	100

**PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU 5ème VICE-PRESIDENT**

Sur la convocation qui a été adressée par Monsieur Pascal NEEL doyen des Présidents des groupements concernés par la fusion,  
L'an deux mille dix-sept, le dix janvier, à 16 heures 30, s'est réuni le conseil de communauté de la communauté d'agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois.

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christelle HARDY, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludivine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** MM Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents MM :** Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président, les conseillers communautaires sont invités à procéder à l'élection des vice-présidents et des autres membres du Bureau conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L5211-2, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Paul BOULVRAIS a été désigné secrétaire de séance par le conseil communautaire. Madame Julienne AUREL et Monsieur Christophe GOURMANEL ont été désignés assesseurs par le conseil communautaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la délibération n°2-2017 portant création de 15 postes de vice-présidents et de 26 autres membres du Bureau ;

Considérant que le ou les vice-présidents et les autres membres du Bureau sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

**Il est procédé à l'élection du 5<sup>ème</sup> Vice-Président**

**Premier tour de scrutin**

NOM	CANDIDATS	
	PRENOM	COMMUNE
BELOU	Florence	GRAULHET

**Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... /
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 96
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)... 11
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c)..... 85
- c. Majorité absolue..... 43

REÇU LE  
 19 JAN. 2017  
 PREFECTURE DU TARN

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
BELOU Florence (candidate)	84	Quatre-vingt-quatre
CAUSSE Christophe (non candidat)	1	Un

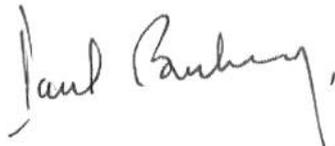
**Mme Florence BELOU**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée **5ème Vice-Présidente** et a été immédiatement installée.

Fait à Gaillac, le 10 janvier 2017

**Le Président**



**Le secrétaire**



**Les assesseurs**



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	96

## SÉANCE DU 10 JANVIER 2017

Date de la Convocation

4 JANVIER 2017

Date d’Affichage

4 JANVIER 2017

*L’an deux mille dix-sept et le dix janvier à 16 h 30, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des spectacles de Gaillac, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.*

**Présents: Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludvine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS, Christelle HARDY à Monique GUILLE

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) MM :** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents :** MM: Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire :** Paul BOULVRAIS

**N°08\_2017**

**ACTES : 5-1-1**

**Objet de la délibération : 08- ELECTION DU 6ème VICE-PRESIDENT**

Le conseil,

Vu l’arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère Grésigne – Pays Salvagnacois en communauté d’agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-2, L5211-10 et L5211-41-3 ;

Vu le procès verbal de l'élection du 6<sup>ème</sup> vice-Président annexé à la présente délibération,

Vu les résultats de scrutin,

Considérant qu'en l'absence de dispositions particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal,

### DECIDE

- De proclamer Maryline LHERM, conseillère communautaire, élue 6<sup>ème</sup> vice-présidente et la déclare installée à la majorité absolue,

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
**Le Président,**

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

**le Président,**  
**Paul SALVADOR**

  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Habastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

**Communauté d'agglomération  
Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois  
Département - Tarn**

**NOMBRE DE MEMBRES**

<b><u>Afférents</u></b>	<b><u>En</u></b>
<b><u>au CA</u></b>	<b><u>exercice</u></b>
100	100

**PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU 6ème VICE-PRESIDENT**

Sur la convocation qui a été adressée par Monsieur Pascal NEEL doyen des Présidents des groupements concernés par la fusion,  
L'an deux mille dix-sept, le dix janvier, à 16 heures 30, s'est réuni le conseil de communauté de la communauté d'agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois.

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludivine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS, Christelle HARDY à Monique GUILLE

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** MM Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents MM :** Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président, les conseillers communautaires sont invités à procéder à l'élection des vice-présidents et des autres membres du Bureau conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L5211-2, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Paul BOULVRAIS a été désigné secrétaire de séance par le conseil communautaire. Madame Julienne AUREL et Monsieur Christophe GOURMANEL ont été désignés assesseurs par le conseil communautaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la délibération n°2-2017 portant création de 15 postes de vice-présidents et de 26 autres membres du Bureau ;

Considérant que le ou les vice-présidents et les autres membres du Bureau sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

**Il est procédé à l'élection du 6<sup>ème</sup> Vice-Président**

**Premier tour de scrutin**

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
LHERM	Maryline	LISLE SUR TARN

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	27
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	69
e. Majorité absolue.....	35

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
LHERM Maryline (candidate)	66	Soixante-six
CROUZET Gilles (non candidat)	1	Un
MOULIS Max (non candidat)	1	Un
SOUQUET Martine (non candidate)	1	Un

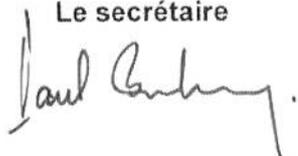
**Mme Maryline LHERM**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée **6ème Vice-Présidente** et a été immédiatement installée.

Fait à Gaillac, le 10 janvier 2017

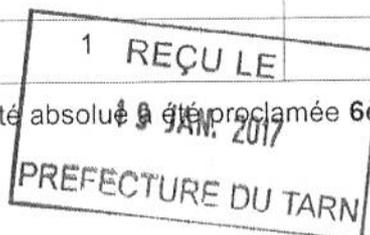
**Le Président**



**Le secrétaire**



**Les assesseurs**

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION

100	100	96
-----	-----	----

## SÉANCE DU 10 JANVIER 2017

Date de la Convocation

4 JANVIER 2017

Date d’Affichage

4 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le dix janvier à 16 h 30, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tam & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des spectacles de Gaillac, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

**Présents: Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludvine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS, Christelle HARDY à Monique GUILLE

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) MM :** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents :** MM: Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire :** Paul BOULVRAIS

**N°09\_2017**

**ACTES : 5-1-1**

**Objet de la délibération : 09- ELECTION DU 7ème VICE-PRESIDENT**

Le conseil,

Vu l’arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère Grésigne – Pays Salvagnacois en communauté d’agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-2, L5211-10 et L5211-41-3 ;

Vu le procès verbal de l'élection du 7<sup>ème</sup> vice-Président annexé à la présente délibération,

Vu les résultats de scrutin,

Considérant qu'en l'absence de dispositions particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal,

### DECIDE

- De proclamer Jean-Marie NEGRE, conseiller communautaire, élu 7<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé à la majorité absolue,

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
**Le Président,**

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

**le Président,**  
**Paul SALVADOR**



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

**Communauté d'agglomération  
Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois  
Département - Tarn**

**NOMBRE DE MEMBRES**

<u>Afférents</u>	<u>En</u>
<u>au CA</u>	<u>exercice</u>
100	100

**PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU 7ème VICE-PRESIDENT**

Sur la convocation qui a été adressée par Monsieur Pascal NEEL doyen des Présidents des groupements concernés par la fusion,  
L'an deux mille dix-sept, le dix janvier, à 16 heures 30, s'est réuni le conseil de communauté de la communauté d'agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois.

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludivine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS, Christelle HARDY à Monique GUILLE

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** MM Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents MM :** Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président, les conseillers communautaires sont invités à procéder à l'élection des vice-présidents et des autres membres du Bureau conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L5211-2, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Paul BOULVRAIS a été désigné secrétaire de séance par le conseil communautaire. Madame Julienne AUREL et Monsieur Christophe GOURMANEL ont été désignés assesseurs par le conseil communautaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2-2017 portant création de 15 postes de vice-présidents et de 26 autres membres du Bureau ;

Considérant que le ou les vice-présidents et les autres membres du Bureau sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

**Il est procédé à l'élection du 7<sup>ème</sup> Vice-Président**

**Premier tour de scrutin**

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
NEGRE	Jean-Marie	FLORENTIN

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	4
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	92
e. Majorité absolue.....	47



Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
NEGRE Jean-Marie (candidat)	89	Quatre-vingt-neuf
CROUZET Gilles (non candidat)	1	Un
LONQUEU Christian (non candidat)	1	Un
MOULIS Max (non candidat)	1	Un

**M. Jean-Marie NEGRE**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé **7ème Vice-Président** et a été immédiatement installé.

Fait à Gaillac, le 10 janvier 2017

Le Président

Le secrétaire

Les assesseurs

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	96

## SÉANCE DU 10 JANVIER 2017

Date de la Convocation

4 JANVIER 2017

Date d’Affichage

4 JANVIER 2017

*L’an deux mille dix-sept et le dix janvier à 16 h 30, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des spectacles de Gaillac, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.*

**Présents: Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludvine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS, Christelle HARDY à Monique GUILLE

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) MM :** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents :** MM: Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire :** Paul BOULVRAIS

**N°10\_2017**

**ACTES : 5-1-1**

**Objet de la délibération : 10- ELECTION DU 8ème VICE-PRESIDENT**

Le conseil,

Vu l’arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère Grésigne – Pays Salvagnacois en communauté d’agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-2, L5211-10 et L5211-41-3 ;

Vu le procès verbal de l'élection du 8<sup>ème</sup> vice-Président annexé à la présente délibération,

Vu les résultats de scrutin,

Considérant qu'en l'absence de dispositions particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal,

**DECIDE**

- De proclamer Pierre TRANIER, conseiller communautaire, élu 8<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé à la majorité absolue,

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
**Le Président,**

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

**le Président,**  
**Paul SALVADOR**



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
19 JAN. 2017  
PREFECTURE DU TARN

**Communauté d'agglomération  
Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois  
Département - Tarn**

**NOMBRE DE MEMBRES**

<b><u>Afférents</u></b>	<b><u>En</u></b>
<b><u>au CA</u></b>	<b><u>exercice</u></b>
100	100

**PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU 8ème VICE-PRESIDENT**

Sur la convocation qui a été adressée par Monsieur Pascal NEEL doyen des Présidents des groupements concernés par la fusion,

L'an deux mille dix-sept, le dix janvier, à 16 heures 30, s'est réuni le conseil de communauté de la communauté d'agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois.

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludivine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS, Christelle HARDY à Monique GUILLE

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** MM Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents MM :** Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président, les conseillers communautaires sont invités à procéder à l'élection des vice-présidents et des autres membres du Bureau conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L5211-2, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Paul BOULVRAIS a été désigné secrétaire de séance par le conseil communautaire. Madame Julienne AUREL et Monsieur Christophe GOURMANEL ont été désignés assesseurs par le conseil communautaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2-2017 portant création de 15 postes de vice-présidents et de 26 autres membres du Bureau ;

Considérant que le ou les vice-présidents et les autres membres du Bureau sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

**Il est procédé à l'élection du 8<sup>ème</sup> Vice-Président**

**Premier tour de scrutin**

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
TRANIER	Pierre	GAILLAC

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	19
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	77
e. Majorité absolue.....	39

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
TRANIER Pierre (candidat)	74	Soixante-quatorze
ESCAFFRE Max (non candidat)	1	Un
MOULIS Max (non candidat)	2	Deux

REÇU LE  
19 JAN. 2017  
PREFECTURE DU TARN

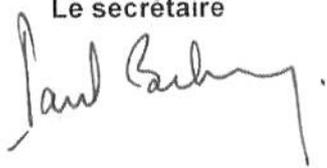
**M. Pierre TRANIER**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé **8ème Vice-Président** et a été immédiatement installé.

Fait à Gaillac, le 10 janvier 2017

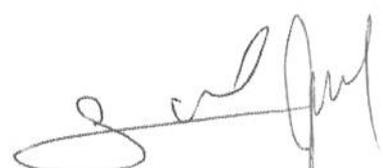
Le Président



Le secrétaire



Les assesseurs



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	96

## SÉANCE DU 10 JANVIER 2017

Date de la Convocation

4 JANVIER 2017

Date d’Affichage

4 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le dix janvier à 16 h 30, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des spectacles de Gaillac, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

**Présents: Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludvine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS, Christelle HARDY à Monique GUILLE

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) MM :** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents :** MM: Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire :** Paul BOULVRAIS

N°11\_2017

**ACTES :** 5-1-1

**Objet de la délibération :** 11- ELECTION DU 9ème VICE-PRESIDENT

Le conseil,

Vu l’arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère Grésigne – Pays Salvagnacois en communauté d’agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-2, L5211-10 et L5211-41-3 ;

Vu le procès verbal de l'élection du 9<sup>ème</sup> vice-Président annexé à la présente délibération,

Vu les résultats de scrutin,

Considérant qu'en l'absence de dispositions particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal,

### DECIDE

- De proclamer Bernard AUDARD, conseiller communautaire, élu 9<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé à la majorité absolue,

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
**Le Président,**

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

**le Président,**  
**Paul SALVADOR**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Oudou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacais

REÇU LE  
19 JAN. 2017  
PREFECTURE DU TARN

**Communauté d'agglomération  
Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois  
Département - Tarn**

**NOMBRE DE MEMBRES**

<u>Afférents</u>	<u>En</u>
<u>au CA</u>	<u>exercice</u>
100	100

**PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU 9ème VICE-PRESIDENT**

Sur la convocation qui a été adressée par Monsieur Pascal NEEL doyen des Présidents des groupements concernés par la fusion,  
L'an deux mille dix-sept, le dix janvier, à 16 heures 30, s'est réuni le conseil de communauté de la communauté d'agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois.

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludvine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS, Christelle HARDY à Monique GUILLE

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** MM Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents MM :** Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président, les conseillers communautaires sont invités à procéder à l'élection des vice-présidents et des autres membres du Bureau conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L5211-2, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Paul BOULVRAIS a été désigné secrétaire de séance par le conseil communautaire. Madame Julienne AUREL et Monsieur Christophe GOURMANEL ont été désignés assesseurs par le conseil communautaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la délibération n°2-2017 portant création de 15 postes de vice-présidents et de 26 autres membres du Bureau ;

Considérant que le ou les vice-présidents et les autres membres du Bureau sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

**Il est procédé à l'élection du 9<sup>ème</sup> Vice-Président**

**Premier tour de scrutin**

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
AUDARD	Bernard	LARROQUE

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	11
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	85
e. Majorité absolue.....	43



Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
AUDARD Bernard (candidat)	83	Quatre-vingt-trois
CAUSSE Christophe (non candidat)	1	Un
PAULIN Georges (non candidat)	1	Un

**M. Bernard AUDARD**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé **9ème Vice-Président** et a été immédiatement installé.

Fait à Gaillac, le 10 janvier 2017

Le Président

Le secrétaire

Les assesseurs

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	96

## SÉANCE DU 10 JANVIER 2017

Date de la Convocation

4 JANVIER 2017

Date d’Affichage

4 JANVIER 2017

*L’an deux mille dix-sept et le dix janvier à 16 h 30, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des spectacles de Gaillac, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.*

**Présents: Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludvine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS, Christelle HARDY à Monique GUILLE

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) MM :** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents :** MM: Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire :** Paul BOULVRAIS

**N°12\_2017**

**ACTES : 5-1-1**

**Objet de la délibération : 12- ELECTION DU 10ème VICE-PRESIDENT**

Le conseil,

Vu l’arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère Grésigne – Pays Salvagnacois en communauté d’agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-2, L5211-10 et L5211-41-3 ;

Vu le procès verbal de l'élection du 10<sup>ème</sup> vice-Président annexé à la présente délibération,

Vu les résultats de scrutin,

Considérant qu'en l'absence de dispositions particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal,

### DECIDE

- De proclamer Olivier DAMEZ, conseiller communautaire, élu 10<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé à la majorité absolue,

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
**Le Président,**

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

**le Président,**  
**Paul SALVADOR**

  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
19 JAN. 2017  
PREFECTURE DU TARN

**Communauté d'agglomération  
Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois  
Département - Tarn**

**NOMBRE DE MEMBRES**

<b><u>Afférents</u></b>	<b><u>En</u></b>
<b><u>au CA</u></b>	<b><u>exercice</u></b>
100	100

**PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU 10ème VICE-PRESIDENT**

Sur la convocation qui a été adressée par Monsieur Pascal NEEL doyen des Présidents des groupements concernés par la fusion,  
L'an deux mille dix-sept, le dix janvier, à 16 heures 30, s'est réuni le conseil de communauté de la communauté d'agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois.

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludovic PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS, Christelle HARDY à Monique GUILLE

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** MM Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents MM :** Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président, les conseillers communautaires sont invités à procéder à l'élection des vice-présidents et des autres membres du Bureau conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L5211-2, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Paul BOULVRAIS a été désigné secrétaire de séance par le conseil communautaire. Madame Julienne AUREL et Monsieur Christophe GOURMANEL ont été désignés assesseurs par le conseil communautaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la délibération n°2-2017 portant création de 15 postes de vice-présidents et de 26 autres membres du Bureau ;

Considérant que le ou les vice-présidents et les autres membres du Bureau sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

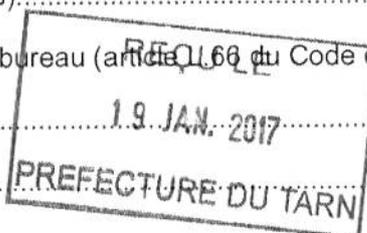
**Il est procédé à l'élection du 10<sup>ème</sup> Vice-Président**

**Premier tour de scrutin**

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
DAMEZ	Olivier	COUFFOULEUX

**Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... /
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 96
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L66 du Code électoral)... 11
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c)..... 85
- e. Majorité absolue..... 43



Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
DAMEZ Olivier (candidat)	82	Quatre-vingt-deux
BOYER Dominique (non candidat)	1	Un
MOULIS Max (non candidat)	1	Un
RICARD Patricia (non candidate)	1	Un

**M. Olivier DAMEZ**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé **10ème Vice-Président** et a été immédiatement installé.

Fait à Gaillac, le 10 janvier 2017

Le Président

Le secrétaire

Les assesseurs

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	96

## SÉANCE DU 10 JANVIER 2017

**Date de la Convocation**  
4 JANVIER 2017

**Date d’Affichage**  
4 JANVIER 2017

*L’an deux mille dix-sept et le dix janvier à 16 h 30, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tam & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des spectacles de Gaillac, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.*

**Présents: Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludivine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS, Christelle HARDY à Monique GUILLE

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) MM :** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents :** MM: Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire :** Paul BOULVRAIS

**N°13\_2017**

**ACTES : 5-1-1**

**Objet de la délibération : 13-ELECTION DU 11ème VICE-PRESIDENT**

Le conseil,

Vu l’arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère Grésigne – Pays Salvagnacois en communauté d’agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-2, L5211-10 et L5211-41-3 ;

Vu le procès verbal de l'élection du 11<sup>ème</sup> vice-Président annexé à la présente délibération,

Vu les résultats de scrutin,

Considérant qu'en l'absence de dispositions particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal,

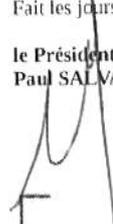
**DECIDE**

- De proclamer Francis RUFFEL, conseiller communautaire, élu 11<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé à la majorité absolue,

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
**Le Président,**

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

**le Président,**  
**Paul SALVADOR**



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Bahastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
19 JAN. 2017  
PREFECTURE DU TARN

**Communauté d'agglomération  
Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois  
Département - Tarn**

**NOMBRE DE MEMBRES**

<b><u>Afférents</u></b>	<b><u>En</u></b>
<b><u>au CA</u></b>	<b><u>exercice</u></b>
100	100

**PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU 11ème VICE-PRESIDENT**

Sur la convocation qui a été adressée par Monsieur Pascal NEEL doyen des Présidents des groupements concernés par la fusion,  
L'an deux mille dix-sept, le dix janvier, à 16 heures 30, s'est réuni le conseil de communauté de la communauté d'agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois.

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludovic PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS, Christelle HARDY à Monique GUILLE

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** MM Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents** MM : Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président, les conseillers communautaires sont invités à procéder à l'élection des vice-présidents et des autres membres du Bureau conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L5211-2, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Paul BOULVRAIS a été désigné secrétaire de séance par le conseil communautaire. Madame Julienne AUREL et Monsieur Christophe GOURMANEL ont été désignés assesseurs par le conseil communautaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la délibération n°2-2017 portant création de 15 postes de vice-présidents et de 26 autres membres du Bureau ;  
Considérant que le ou les vice-présidents et les autres membres du bureau sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

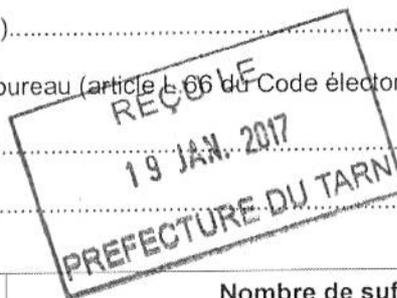
### Il est procédé à l'élection du 11<sup>ème</sup> Vice-Président

#### Premier tour de scrutin

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
RUFFEL	Francis	GAILLAC

#### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	1
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	22
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	74
e. Majorité absolue.....	38



Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
RUFFEL Francis (candidat)	69	Soixante-neuf
CROUZET Gilles (non candidat)	1	Un
DE BOISSESON Bruno (non candidat)	1	Un
LONQUEU Christian (non candidat)	1	Un
MOULIS Max (non candidat)	1	Un
TERRAL Michel (non candidat)	1	Un

**M. Francis RUFFEL**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé **11ème Vice-Président** et a été immédiatement installé.

Fait à Gaillac, le 10 janvier 2017

Le Président

Le secrétaire

Les assesseurs

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	96

## SÉANCE DU 10 JANVIER 2017

Date de la Convocation

4 JANVIER 2017

Date d’Affichage

4 JANVIER 2017

*L’an deux mille dix-sept et le dix janvier à 16 h 30, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des spectacles de Gaillac, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.*

**Présents: Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludvine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS, Christelle HARDY à Monique GUILLE

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) MM :** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents :** MM: Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire :** Paul BOULVRAIS

**N°14\_2017**

**ACTES : 5-1-1**

**Objet de la délibération : 14- ELECTION DU 12ème VICE-PRESIDENT**

Le conseil,

Vu l’arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère Grésigne – Pays Salvagnacois en communauté d’agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-2, L5211-10 et L5211-41-3 ;

Vu le procès verbal de l'élection du 12<sup>ème</sup> vice-Président annexé à la présente délibération,

Vu les résultats de scrutin,

Considérant qu'en l'absence de dispositions particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal,

### DECIDE

- De proclamer Christophe HERIN, conseiller communautaire, élu 12<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé à la majorité absolue,

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
**Le Président,**

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

**le Président,**  
**Paul SALVADOR**

[ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois ]

**Communauté d'agglomération  
Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois  
Département - Tarn**

**NOMBRE DE MEMBRES**

<b><u>Afférents</u></b>	<b><u>En</u></b>
<b><u>au CA</u></b>	<b><u>exercice</u></b>
100	100

**PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU 12ème VICE-PRESIDENT**

Sur la convocation qui a été adressée par Monsieur Pascal NEEL doyen des Présidents des groupements concernés par la fusion,  
L'an deux mille dix-sept, le dix janvier, à 16 heures 30, s'est réuni le conseil de communauté de la communauté d'agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois.

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludivine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS, Christelle HARDY à Monique GUILLE

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** MM Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents MM :** Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président, les conseillers communautaires sont invités à procéder à l'élection des vice-présidents et des autres membres du Bureau conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L5211-2, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Paul BOULVRAIS a été désigné secrétaire de séance par le conseil communautaire.  
Madame Julienne AUREL et Monsieur Christophe GOURMANEL ont été désignés assesseurs par le conseil communautaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la délibération n°2-2017 portant création de 15 postes de vice-présidents et de 26 autres membres du Bureau ;  
Considérant que le ou les vice-présidents et les autres membres du Bureau sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

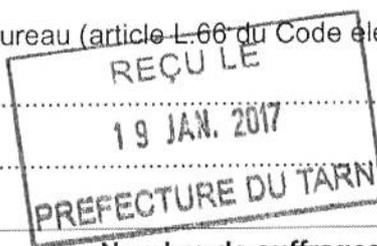
### Il est procédé à l'élection du 12<sup>ème</sup> Vice-Président

#### Premier tour de scrutin

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
HERIN	Christophe	RIVIERES

#### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L-66 du Code électoral)...	14
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	82
e. Majorité absolue.....	42



Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
HERIN Christophe (candidat)	80	Quatre vingt
MOULIS Max (non candidat)	1	Un
SOUQUET Martine (non candidate)	1	Un

**M. Christophe HERIN**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé **12ème Vice-Président** et a été immédiatement installé.

Fait à Gaillac, le 10 janvier 2017

Le Président

Le secrétaire

Les assesseurs

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	96

## SÉANCE DU 10 JANVIER 2017

Date de la Convocation

4 JANVIER 2017

Date d’Affichage

4 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le dix janvier à 16 h 30, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tam & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des spectacles de Gaillac, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

**Présents: Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludvine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS, Christelle HARDY à Monique GUILLE

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) MM :** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents :** MM: Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire :** Paul BOULVRAIS

**N°15\_2017**

**ACTES : 5-1-1**

**Objet de la délibération :15- ELECTION DU 13ème VICE-PRESIDENT**

Le conseil,

Vu l’arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère Grésigne – Pays Salvagnacois en communauté d’agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-2, L5211-10 et L5211-41-3 ;

Vu le procès verbal de l'élection du 13<sup>ème</sup> vice-Président annexé à la présente délibération,

Vu les résultats de scrutin,

Considérant qu'en l'absence de dispositions particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal,

**DECIDE**

- De proclamer Paul BOULVRAIS, conseiller communautaire, élu 13<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé à la majorité absolue,

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
**Le Président,**



Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

**le Président,**  
**Paul SALVADOR**



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacais

REÇU LE  
19 JAN. 2017  
PRÉFECTURE DU TARN

**Communauté d'agglomération  
Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois  
Département - Tarn**

**NOMBRE DE MEMBRES**

<u>Afférents</u> <u>au CA</u>	<u>En</u> <u>exercice</u>
100	100

**PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU 13ème VICE-PRESIDENT**

Sur la convocation qui a été adressée par Monsieur Pascal NEEL doyen des Présidents des groupements concernés par la fusion,  
L'an deux mille dix-sept, le dix janvier, à 16 heures 30, s'est réuni le conseil de communauté de la communauté d'agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois.

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludivine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES.

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS, Christelle HARDY à Monique GUILLE

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** MM Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents MM :** Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président, les conseillers communautaires sont invités à procéder à l'élection des vice-présidents et des autres membres du Bureau conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L5211-2, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Paul BOULVRAIS a été désigné secrétaire de séance par le conseil communautaire.  
Madame Julienne AUREL et Monsieur Christophe GOURMANEL ont été désignés assesseurs par le conseil communautaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la délibération n°2-2017 portant création de 15 postes de vice-présidents et de 26 autres membres du Bureau ;  
Considérant que le ou les vice-présidents et les autres membres du Bureau sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

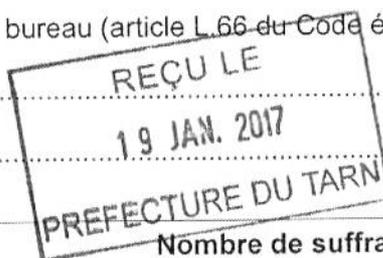
**Il est procédé à l'élection du 13<sup>ème</sup> Vice-Président**

**Premier tour de scrutin**

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
BOULVRAIS	Paul	SAINT GAUZENS

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	13
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	83
e. Majorité absolue.....	42



Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
BOULVRAIS Paul (candidat)	80	Quatre-vingt
DE BOISSESON Bruno (non candidat)	1	Un
ESCAFFRE Max (non candidat)	1	Un
VERGNES François (non candidat)	1	Un

**M. Paul BOULVRAIS, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 13ème Vice-Président et a été immédiatement installé.**

Fait à Gaillac, le 10 janvier 2017

Le Président

Le secrétaire

Les assesseurs

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	96

SÉANCE DU 10 JANVIER 2017

Date de la Convocation  
4 JANVIER 2017  
Date d’Affichage  
4 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le dix janvier à 16 h 30, le Conseil de Communauté d'Agglomération Rabastinois – Tam & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des spectacles de Gaillac, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

**Présents: Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludvine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS, Christelle HARDY à Monique GUILLE

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) MM :** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents :** MM: Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire :** Paul BOULVRAIS

N°16\_2017

**ACTES :** 5-1-1

**Objet de la délibération :** 16- ELECTION DU 14ème VICE-PRESIDENT

Le conseil,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère Grésigne – Pays Salvagnacois en communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-2, L5211-10 et L5211-41-3 ;

Vu le procès verbal de l'élection du 14<sup>ème</sup> vice-Président annexé à la présente délibération,

Vu les résultats de scrutin,

Considérant qu'en l'absence de dispositions particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal,

**DECIDE**

- De proclamer Jean-François BAULES, conseiller communautaire, élu 14<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé à la majorité absolue,

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
**Le Président,**

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

**le Président,**  
**Paul SALVADOR**

  
[ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois ]

REÇU LE  
19 JAN. 2017  
PRÉFECTURE DU TARN

**Communauté d'agglomération  
Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois  
Département - Tarn**

**NOMBRE DE MEMBRES**

<b><u>Afférents</u></b>	<b><u>En</u></b>
<b><u>au CA</u></b>	<b><u>exercice</u></b>
100	100

**PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU 14ème VICE-PRESIDENT**

Sur la convocation qui a été adressée par Monsieur Pascal NEEL doyen des Présidents des groupements concernés par la fusion,  
L'an deux mille dix-sept, le dix janvier, à 16 heures 30, s'est réuni le conseil de communauté de la communauté d'agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois.

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludivine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS, Christelle HARDY à Monique GUILLE

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** MM Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents MM :** Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président, les Conseillers communautaires sont invités à procéder à l'élection des vice-présidents et des autres membres du bureau conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L5211-2, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Paul BOULVRAIS a été désigné secrétaire de séance par le conseil communautaire. Madame Julienne AUREL et Monsieur Christophe GOURMANEL ont été désignés assesseurs par le conseil communautaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la délibération n°2-2017 portant création de 15 postes de vice-présidents et de 26 autres membres du Bureau ;  
Considérant que le ou les vice-présidents et les autres membres du Bureau sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

**Il est procédé à l'élection du 14<sup>ème</sup> Vice-Président**

**Premier tour de scrutin**

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
BAULES	Jean-François	TECOU

**Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... /
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 96
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)... 23
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c)..... 73
- e. Majorité absolue..... 37

REÇU LE  
 19 JAN. 2017  
 PREFECTURE DU TARN

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
BAULES Jean-François (candidat)	67	Soixante-sept
JAUROU Gilles (non candidat)	3	Trois
MOULIS Max (non candidat)	3	Trois

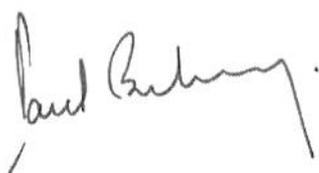
**M. Jean-François BAULES, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 14ème Vice-Président et a été immédiatement installé.**

Fait à Gaillac, le 10 janvier 2017

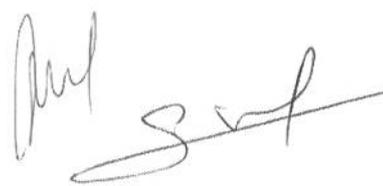
**Le Président**



**Le secrétaire**



**Les assesseurs**



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	96

## SÉANCE DU 10 JANVIER 2017

**Date de la Convocation**

4 JANVIER 2017

**Date d'Affichage**

4 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le dix janvier à 16 h 30, le Conseil de Communauté d'Agglomération Rabastinois – Tam & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des spectacles de Gaillac, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

**Présents: Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludvine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS, Christelle HARDY à Monique GUILLE

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) MM :** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents :** MM: Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire :** Paul BOULVRAIS

N°17\_2017

**ACTES :**

**Objet de la délibération : 17- ELECTION DU 15ème VICE-PRESIDENT**

Le conseil,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère Grésigne – Pays Salvagnacois en communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-2, L5211-10 et L5211-41-3 ;

Vu le procès verbal de l'élection du 15<sup>ème</sup> vice-Président annexé à la présente délibération,

Vu les résultats de scrutin,

Considérant qu'en l'absence de dispositions particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal,

**DECIDE**

- De proclamer Bernard MIRAMOND, conseiller communautaire, élu 15<sup>ème</sup> vice-président et le déclare installé à la majorité absolue,

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
Le Président,

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président  
Paul SALVADOR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Rabastinois | Tern & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
19 JAN. 2017  
PREFECTURE DU TARN

**Communauté d'agglomération  
Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois  
Département - Tarn**

**NOMBRE DE MEMBRES**

<u>Afférents</u>	<u>En</u>
<u>au CA</u>	<u>exercice</u>
100	100

**PROCES VERBAL DE L'ELECTION DU 15ème VICE-PRESIDENT**

Sur la convocation qui a été adressée par Monsieur Pascal NEEL doyen des Présidents des groupements concernés par la fusion,  
L'an deux mille dix-sept, le dix janvier, à 16 heures 30, s'est réuni le conseil de communauté de la communauté d'agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois.

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludivine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLE, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS, Christelle HARDY à Monique GUILLE

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** MM Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents MM :** Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président, les conseillers communautaires sont invités à procéder à l'élection des vice-présidents et des autres membres du Bureau conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L5211-2, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Paul BOULVRAIS a été désigné secrétaire de séance par le conseil communautaire.  
Madame Julienne AUREL et Monsieur Christophe GOURMANEL ont été désignés assesseurs par le conseil communautaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la délibération n°2-2017 portant création de 15 postes de vice-présidents et de 26 autres membres du bureau ;  
Considérant que le ou les vice-présidents et les autres membres du Bureau sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

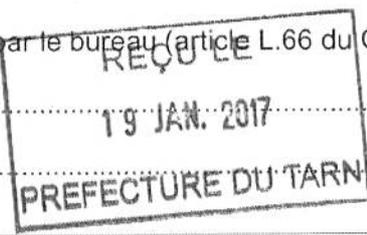
**Il est procédé à l'élection du 15<sup>ème</sup> Vice-Président**

**Premier tour de scrutin**

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
MIRAMOND	Bernard	SALVAGNAC

**Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... /
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 96
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)... 12
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c)..... 84
- c. Majorité absolue..... 43



Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
MIRAMOND Bernard (candidat)	83	Quatre vingt trois
MOULIS Max (non candidat)	1	Un

**M. Bernard MIRAMOND**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé **15ème Vice-Président** et a été immédiatement installé.

Fait à Gaillac, le 10 janvier 2017

**Le Président**

**Le secrétaire**

**Les assesseurs**

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	96

## SÉANCE DU 10 JANVIER 2017

Date de la Convocation

4 JANVIER 2017

Date d’Affichage

4 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le dix janvier à 16 h 30, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tam & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des spectacles de Gaillac, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

**Présents: Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christelle HARDY, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NÉGRE, Georges PAULIN, Ludvine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

A l’élection du 6ème membre du bureau Hélène HAMELLE donne pouvoir à Jean-Marie RIEUNIER

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) MM :** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL,

A l’élection du 6ème membre du bureau Hélène HAMELLE donne pouvoir à Jean-Marie RIEUNIER

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA,

**Absents :** MM: Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire :** Paul BOULVRAIS

**N°18\_2017**

**ACTES : 5-1-1**

**Objet de la délibération : 18- ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU NON VICE-PRESIDENTS**

Le conseil,

Vu l’arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou, Vère

Grésigne – Pays Salvagnacois en communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-2, L5211-10 et L5211-41-3 ;

Vu le procès verbal de l'élection des membres du bureau non vice-Présidents annexés à la présente délibération,

Vu les résultats de scrutin,

### DECIDE

- De proclamer les conseillers communautaires suivants élus membres du bureau à la majorité absolue :

**Julienne AUREL**  
**Bernard BACABE**  
**Michel BONNET**  
**Alain BORGELA**  
**Jean-Claude BOURGEADE**  
**Dominique BOYER**  
**Michel BUFFEL**  
**Patrick CAUSSE**  
**Gilles CROUZET**  
**Christophe GOURMANEL**  
**Dominique HIRISSOU**  
**Gilles JAUROU**  
**Christian JEANJEAN**  
**Claude LABRANQUE**  
**Marie-France MOMMEJA**  
**Francis MONSARRAT**  
**Max MOULIS**  
**Georges PAULIN**  
**Ludivine PAYA DELMON**  
**Guy PEYRE**  
**Pascale PUIBASSET**  
**Alain SORIANO**  
**Martine SOUQUET**  
**Michel TERRAL**  
**Gilles TURLAN**  
**François VERGNES**

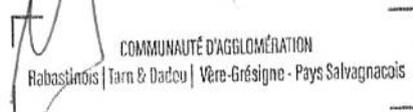
- Et les déclare installés



Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
Le Président,

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président,  
Paul SALVADOR



**Communauté d'agglomération  
Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois  
Département - Tarn**

**NOMBRE DE MEMBRES**

<u>Afférents</u> <u>au CA</u>	<u>En</u> <u>exercice</u>
100	100



**PROCES VERBAL DE L'ELECTION  
DES MEMBRES DU BUREAU NON VICE-PRESIDENTS**

Sur la convocation qui a été adressée par Monsieur Pascal NEEL doyen des Présidents des groupements concernés par la fusion,  
L'an deux mille dix-sept, le dix janvier, à 16 heures 30, s'est réuni le conseil de communauté de la communauté d'agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois.

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Christophe CAUSSE, Patrick CAUSSE, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Danièle DESERT, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Bernard FERRET, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALES, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Louisa KAOUANE, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Patrick LAGASSE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Georges PAULIN, Ludivine PAYA-DELMON, Guy PENDARIES, Guy PEYRE, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

A l'élection du 6ème membre du bureau Hélène HAMELLE donne pouvoir à Jean-Marie RIEUNIER

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** MM Claude GENIEY à Christian LONQUEU, Serge ROUQUETTE à Patrick MONTELS, Christelle HARDY à Monique GUILLE

A l'élection du 6ème membre du bureau Hélène HAMELLE donne pouvoir à Jean-Marie RIEUNIER

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** MM Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Marie-José COLIN à Martine BONNEIL-MAS, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Pascal HEBRARD à Annie CARAYON, Francis PRADIER à Eric LAUZERAL

A l'élection du 6ème membre du bureau Hélène HAMELLE donne pouvoir à Jean-Marie RIEUNIER

**Absents excusés :** MM Jean MURCIA

**Absents MM :** Muriel CAUBET, Stéphanie NELATON, Jean-Pierre ROUSSEAU

Sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président, les délégués communautaires sont invités à procéder à l'élection des autres membres du bureau non vice-présidents conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L5211-2, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Paul BOULVRAIS a été désigné secrétaire de séance par le conseil communautaire. Madame Julienne AUREL et Monsieur Christophe GOURMANEL ont été désignés assesseurs par le conseil communautaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,

**Vu la délibération n°2-2017** portant création de 15 postes de vice-présidents et de 26 autres membres du bureau ;

Considérant que le ou les vice-présidents et les autres membres du bureau sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

**Il est procédé à l'élection du 1ier autre membre du bureau :**

**Premier tour de scrutin**

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
AUREL	Julienne	ALOS

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	8
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	88
e. Majorité absolue.....	45

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
AUREL Julienne (candidate)	85	Quatre vingt cinq
DE BOISSESON Bruno (non candidat)	1	Un
ESCAFFRE Max (non candidat)	1	Un
MOULIS Max (non candidat)	1	Un

**Mme AUREL Julienne**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 1ier autre membre du bureau et a été immédiatement installée.

**Il est ensuite procédé à l'élection du 2ème autre membre du bureau :**

**Premier tour de scrutin**

**CANDIDATS**

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>COMMUNE</b>
BACABE	Bernard	BRIATEXTE

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	12
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	84
c. Majorité absolue.....	43

<b>Nom et Prénom</b> (dans l'ordre alphabétique)	<b>Nombre de suffrages obtenus</b>	
	<b>En chiffres</b>	<b>En toutes lettres</b>
BACABE Bernard (candidat)	82	Quatre-vingt deux
CAUSSE Christophe (non candidat)	1	Un
MOULIS Max (non candidat)	1	Un

**M, BACABE Bernard**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2ème autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

**Il est procédé à l'élection du 3ème autre membre du bureau :**

**Premier tour de scrutin**

**CANDIDATS**

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>COMMUNE</b>
BONNET	Michel	CAHUZAC SUR VERE

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
--	---

b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	10
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	86
c. Majorité absolue.....	44

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
BONNET Michel (candidat)	84	Quatre-vingt quatre
CAUSSE Christophe (non candidat)	1	Un
ESCAFFRE Max (non candidat)	1	Un

**M BONNET Michel**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3ème autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

**Il est ensuite procédé à l'élection du 4ème autre membre du bureau :**

**Premier tour de scrutin**

**CANDIDATS**

NOM	PRENOM	COMMUNE
BORGELLA	Alain	CESTAYROLS

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	14
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	82
c. Majorité absolue.....	42

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
BORGELLA Alain (candidat)	80	Quatre vingt
BARTHE Bernard (non candidat)	1	Un
ESCAFFRE Max (non candidat)	1	Un

**M BORGELLA Alain**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 4ème autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

**Il est ensuite procédé à l'élection du 5ème autre membre du bureau :**

**Premier tour de scrutin**

**CANDIDATS**

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>COMMUNE</b>
BOURGEADE	Jean-Claude	MONTGAILLARD

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	14
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	82
c. Majorité absolue.....	42

<b>Nom et Prénom</b> (dans l'ordre alphabétique)	<b>Nombre de suffrages obtenus</b>	
	<b>En chiffres</b>	<b>En toutes lettres</b>
BOURGEADE Jean-Claude (candidat)	79	Soixante dix-neuf
ESCAFFRE Max (non candidat)	1	Un
MOULIS Max (non candidat)	2	deux

**M BOURGEADE Jean-Claude**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 5ème autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

**Il est ensuite procédé à l'élection du 6ème autre membre du bureau :**

Un conseiller communautaire, Mme HAMELLE Marie-Hélène, quitte la séance et donne pouvoir à Monsieur Jean-Marie RIEUNIER pour la suite de la séance.

**Premier tour de scrutin**

**CANDIDATS**

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>COMMUNE</b>
BOYER	Dominique	GAILLAC

### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	13
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	83
c. Majorité absolue.....	42

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
BOYER Dominique (candidat)	78	Soixante dix-huit
BROS Jacques (non candidat)	1	Un
CAUSSE Patrick (non candidat)	1	Un
ESCAFFRE Max (non candidat)	1	Un
KAOUANE Louisa (non candidate)	1	Un
MOULIS Max (non candidat)	1	Un

**M BOYER Dominique** , ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 6ème autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

### Il est ensuite procédé à l'élection du 7ème autre membre du bureau :

#### Premier tour de scrutin

#### CANDIDATS

NOM	PRENOM	COMMUNE
BUFFEL	Michel	TAURIAC

### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	12
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	84
c. Majorité absolue.....	43

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
BUFFEL Michel (candidat)	83	Quatre vingt trois
MOULIS Max (non candidat)	1	Un

**M. BUFFEL Michel**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 7ème autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

**Il est ensuite procédé à l'élection du 8ème autre membre du bureau :**

**Premier tour de scrutin**

**CANDIDATS**

NOM	PRENOM	COMMUNE
CAUSSE	Patrick	LOUPIAC

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	10
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	86
c. Majorité absolue.....	44

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
CAUSSE Patrick (candidat)	85	Quatre vingt cinq
MOULIS Max (non candidat)	1	Un

**M. CAUSSE Patrick**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 8ème autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

**Il est ensuite procédé à l'élection du 9ème autre membre du bureau :**

**Premier tour de scrutin**

**CANDIDATS**

NOM	PRENOM	COMMUNE
-----	--------	---------

CROUZET	Gilles	MONTANS
---------	--------	---------

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	12
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	84
c. Majorité absolue.....	43

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
CROUZET Gilles (candidat)	84	Quatre vingt quatre

**M. CROUZET Gilles**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 9ème autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

**Il est ensuite procédé à l'élection du 10ème autre membre du bureau :**

**Premier tour de scrutin**

**CANDIDATS**

NOM	PRENOM	COMMUNE
GOURMANEL	Christophe	GRAZAC

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	6
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	90
c. Majorité absolue.....	46

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
GOURMANEL Christophe (candidat)	88	Quatre vingt huit

MOULIS Max (non candidat)	1	Un
VERGNES François (non candidat)	1	Un

**M. GOURMANEL Christophe**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 10ème autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

**Il est ensuite procédé à l'élection du 11ème autre membre du bureau :**

**Premier tour de scrutin**

**CANDIDATS**

NOM	PRENOM	COMMUNE
HIRISSOU	Dominique	GAILLAC

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	15
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	81
e. Majorité absolue.....	41

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
HIRISSOU Dominique (candidate)	78	Soixante dix huit
ESCAFFRE Max (non candidat)	1	Un
MOULIS Max (non candidat)	2	deux

**Mme HIRISSOU Dominique**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 11ème autre membre du bureau et a été immédiatement installée.

**Il est ensuite procédé à l'élection du 12ème autre membre du bureau :**

**Premier tour de scrutin**

**CANDIDATS**

NOM	PRENOM	COMMUNE
JAUROU	Gilles	CADALEN

### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	13
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	83
c. Majorité absolue.....	42

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
JAUROU Gilles (candidat)	80	Quatre vingt
MOULIS Max (non candidat)	2	deux
VERGNES François (non candidat)	1	un

**M. JAUROUGilles** , ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 12ème autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

### Il est ensuite procédé à l'élection du 13ème autre membre du bureau :

#### Premier tour de scrutin

#### CANDIDATS

NOM	PRENOM	COMMUNE
JEANJEAN	Christian	SAINT-BEAUZILE

### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	6
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	90
c. Majorité absolue.....	46

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
JEANJEAN Christian (candidat)	86	Quatre vingt six

BARTHE Bernard (non candidat)	1	Un
MOULIS Max (non candidat)	1	Un
PAULIN Georges (non candidat)	1	Un
VERGNES François (non candidat)	1	Un

**M. JEANJEAN Christian**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 13ème autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

**Il est ensuite procédé à l'élection du 14ème autre membre du bureau :**

**Premier tour de scrutin**

**CANDIDATS**

NOM	PRENOM	COMMUNE
LABRANQUE	Claude	PUYCELSI

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	4
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	92
e. Majorité absolue.....	47

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
LABRANQUE Claude (candidat)	90	Quatre vingt dix
DE BOISSESON Bruno (non candidat)	1	Un
MOULIS Max (non candidat)	1	Un

**M. LABRANQUE Claude**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 14ème autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

Il est ensuite procédé à l'élection du 15ème autre membre du bureau :

Premier tour de scrutin

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
MOMMEJA	Marie-France	BUSQUE

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	16
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	80
c. Majorité absolue.....	41

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
MOMMEJA Marie-France (candidate)	76	Soixante seize
MOULIS Max (non candidat)	3	trois
SOUQUET Martine (non candidate)	1	un

**Mme MOMMEJA Marie-France**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 15ème autre membre du bureau et a été immédiatement installée.

Il est ensuite procédé à l'élection du 16ème autre membre du bureau :

Premier tour de scrutin

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
MONSARRAT	Francis	LABESSIERE CANDEIL

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	4

d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	92
c. Majorité absolue.....	47

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
MONSARRAT Francis (candidat)	89	Quatre vingt neuf
BREUILLARD Caroline (non candidate)	2	deux
DE BOISSESON Bruno (non candidat)	1	Un

**M. Francis MONSARRAT**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 16ème autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

**Il est ensuite procédé à l'élection du 17ème autre membre du bureau :**

**Premier tour de scrutin**

**CANDIDATS**

NOM	PRENOM	COMMUNE
MOULIS	Max	LAGRAVE

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	10
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	86
c. Majorité absolue.....	44

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
MOULIS Max (candidat)	84	Quatre vingt quatre
CARAYON Annie (non candidate)	1	Un
CAUSSE Patrick (non candidat)	1	Un

**M. MOULIS Max**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 17ème autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

Il est ensuite procédé à l'élection du 18ème autre membre du bureau :

Premier tour de scrutin

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
PAULIN	Georges	MONTDURAUSSE

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	10
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	86
c. Majorité absolue.....	44

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
PAULIN Georges (candidat)	83	Quatre vingt trois
MOULIS Max (non candidat)	1	un
VERGNES François (non candidat)	2	deux

**M. PAULIN Georges**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 18ème autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

Il est ensuite procédé à l'élection du 19ème autre membre du bureau :

Premier tour de scrutin

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
PAYA DELMON	Ludivine	RABASTENS

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	12
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	84
c. Majorité absolue.....	43

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
PAYA DELMON Ludivine (candidate)	79	soixante dix-neuf
ESCAFFRE Max (non candidat)	1	un
MOULIS Max (non candidat)	4	quatre

**Mme PAYA DELMON Ludivine**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 19ème autre membre du bureau et a été immédiatement installée.

**Il est ensuite procédé à l'élection du 20ème autre membre du bureau :**

**Premier tour de scrutin**

**CANDIDATS**

NOM	PRENOM	COMMUNE
PEYRE	Guy	Graulhet

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	18
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	78
c. Majorité absolue.....	40

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
PEYRE Guy (candidat)	73	Soixante treize
ESCAFFRE Max (non candidat)	1	un
MOULIS Max (non candidat)	3	trois
VERGNES François (non candidat)	1	un

M PEYRE Guy ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 20ème autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

**Il est ensuite procédé à l'élection du 21ème autre membre du bureau :**

**Premier tour de scrutin**

**CANDIDATS**

NOM	PRENOM	COMMUNE
PUIBASSET	Pascale	Lisle sur Tarn

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	17
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	79
c. Majorité absolue.....	40

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
PUIBASSET Pascale (candidate)	75	soixante quinze
BOROT Danièle (non candidate)	1	un
ESCAFFRE Max (non candidat)	1	un
MOULIS Max (non candidat)	2	deux

Mme PUIBASSET Pascale, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 21ème autre membre du bureau et a été immédiatement installée.

**Il est ensuite procédé à l'élection du 22ème autre membre du bureau :**

**Premier tour de scrutin**

**CANDIDATS**

NOM	PRENOM	COMMUNE
SORIANO	Alain	GAILLAC

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	16
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	80
c. Majorité absolue.....	41

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
SORIANO Alain (candidat)	75	Soixante quinze
MIRAMOND Bernard (non candidat)	1	un
MOULIS Max (non candidat)	4	quatre

**M SORIANO Alain**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 22ème autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

**Il est ensuite procédé à l'élection du 23ème autre membre du bureau :**

**Premier tour de scrutin**

**CANDIDATS**

NOM	PRENOM	COMMUNE
SOUQUET	Martine	Gaillac

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	18
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	78
c. Majorité absolue.....	40

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
SOUQUET Martine (candidate)	73	Soixante treize
KAOUANE Louisa (non candidate)	1	un

LONQUEU Christian (non candidat)	1	un
MOULIS Max (non candidat)	2	deux
TERRAL Michel (non candidat)	1	un

**Mme SOUQUET Martine**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 23ème autre membre du bureau et a été immédiatement installée.

**Il est ensuite procédé à l'élection du 24ème autre membre du bureau :**

**Premier tour de scrutin**

CANDIDATS		
NOM	PRENOM	COMMUNE
TERRAL	Michel	BRENS

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	13
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	83
e. Majorité absolue.....	42

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
TERRAL Michel (candidat)	72	Soixante douze
BROS Jacques (non candidat)	1	un
JAUROU Gilles (non candidat)	1	un
MOULIS Max (non candidat)	4	quatre
SOUQUET Martine (non candidate)	2	deux
VERGNES François (non candidat)	3	trois

**M TERRAL Michel**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 24ème autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

**Il est ensuite procédé à l'élection du 25ème autre membre du bureau :**

**Premier tour de scrutin**

**CANDIDATS**

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>COMMUNE</b>
TURLAN	Gilles	GIROUSSENS

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	11
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c).....	85
c. Majorité absolue.....	43

<b>Nom et Prénom</b> (dans l'ordre alphabétique)	<b>Nombre de suffrages obtenus</b>	
	<b>En chiffres</b>	<b>En toutes lettres</b>
TURLAN Gilles (candidat)	80	Quatre vingt
CARAYON Annie (non candidate)	2	deux
MOULIS Max (non candidat)	3	trois

**M TURLAN Gilles**, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 24ème autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

**Il est ensuite procédé à l'élection du 26ème autre membre du bureau :**

**Premier tour de scrutin**

**CANDIDATS**

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>COMMUNE</b>
VERGNES	François	LABASTIDE DE LEVIS

**Résultats du premier tour de scrutin**

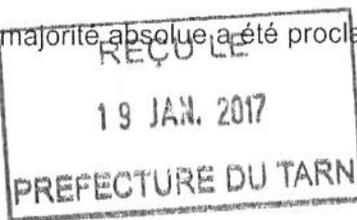
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	/
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	96
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral)...	18

d. Nombre de suffrages exprimés (b-c)..... 78  
 c. Majorité absolue..... 40

Nom et Prénom (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
VERGNES François (candidat)	60	soixante
BROS Jacques (non candidat)	1	un
KAOUANE Louisa (non candidate)	1	un
LONQUEU Christian (non candidat)	4	quatre
MOULIS Max (non candidat)	7	sept
TICHIT Chantal (non candidate)	5	cinq

**M VERGNES François**, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 26ème autre membre du bureau et a été immédiatement installé.

Fait à Gaillac, le 10 janvier 2017



Le Président

Le secrétaire

Les assesseurs

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	85
PRÉSENTS		71
POUVOIRS		14
ABSENTS		15

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

Vote Pour : 85  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation

24 JANVIER 2017

Date d’Affichage

24 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à l’amphithéâtre de l’Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur **Paul SALVADOR**.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : MM Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Olivier DAMEZ, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire de Séance:** M Paul BOULVRAIS

N° 19\_2017

ACTES : 5.2.3

## OBJET DE LA DELIBERATION - 01 - LIEU DE RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu l’arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la Communauté de Communes du Rabastinois, Tarn & Dadou et Vère Grésigne - Pays Salvagnacois en communauté d’agglomération au 1er janvier 2017 et approuvant les statuts de la communauté d’agglomération,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 5211-1 et L2121-7 du CGCT indiquant que le conseil de communauté peut se réunir et délibérer dans un autre lieu situé sur le territoire, dès lors que ce lieu ne contrevient pas au principe de neutralité qu'il offre les conditions d'accessibilité et de sécurité nécessaires et qu'il permet d'assurer la publicité des séances.

Considérant que les statuts de la communauté d'agglomération mentionnent que le siège est à Técou BP 80133 - 81604 Gaillac cedex 4,

Considérant l'exiguïté des locaux du siège de la communauté d'agglomération et l'obligation d'assurer l'accès du public et le respect des normes de sécurité et d'accessibilité,

Le Président propose que le Conseil de communauté se réunisse et délibère à l'INEOPOLE – MFR Midi-Pyrénées – 823 Avenue de la Fédarié – 81600 Brens et qu'une convention d'utilisation de salles soit signée avec la MFR Midi-Pyrénées « Inéopole Formation ».

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- approuve la tenue des séances plénières à l'INEOPOLE – MFR Midi-Pyrénées, 823 Avenue de la Fédarié, 81600 BRENS.

- autorise Le Président à engager toutes les démarches et à signer tout document s'y rapportant.



Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
Le Président,

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président,  
Paul SALVADOR



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION

100	100	85
-----	-----	----

PRÉSENTS	71
POUVOIRS	14
ABSENTS	15

Vote Pour : 85  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation

24 JANVIER 2017

Date d'Affichage

24 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d'Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'amphithéâtre de l'Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Olivier DAMEZ, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS**

**N° 20\_2017**

**ACTES : 5.4.1**

**OBJET DE LA DELIBERATION : 02 - DÉLÉGATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ AU BUREAU ET AU PRÉSIDENT**

Vu l'arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la Communauté de Communes du Rabastinois, Tarn & Dadou et Vère Grésigne - Pays Salvagnacois en communauté d'agglomération au 1er janvier 2017 et approuvant les statuts de la communauté d'agglomération,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-10,

Vu les délibérations n°1-2017 en date du 10 janvier 2017 portant élection du Président,

Vu la délibération n°2-2017 en date du 10 janvier 2017 portant fixation du nombre de vice-présidents et des autres membres du bureau communautaire,

Vu les délibérations n° 3-2017 à 17-2017 en date du 10 janvier 2017 portant élection des vice-Présidents et la délibération n°18-2017 portant élection des autres membres du bureau,

Considérant la nécessité de prendre rapidement en toutes circonstances, les mesures propres à assurer la continuité du service public,

Le Président propose au conseil de communauté de déléguer celles de ses compétences énumérées dans le tableau ci-après, au bureau et au Président pour la durée du mandat :

	Délégations	
	au Président	au Bureau
Service Juridique et Commande publique  Marchés publics	la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres qui peuvent être passés sans formalités préalables, les procédures adaptées (MAPA), les procédures négociées, les dialogues compétitifs  → <b>Travaux</b> d'un montant inférieur à 250 000 € HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget ;  → <b>Fournitures</b> d'un montant inférieur à 208 999 € HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget ;  → <b>Services</b> d'un montant inférieur à 208 999 € HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget ;	la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres qui peuvent être passés en procédures adaptées (MAPA), en procédures négociées ou en dialogues compétitifs  → <b>Travaux</b> d'un montant supérieur à 250 000 € HT et dans la limite de 2 500 000 € ht, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
Gestion du patrimoine	- de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans;  - la passation des contrats d'assurance ainsi que l'acceptation des indemnités de sinistre y afférentes ;  - d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;	- la conclusion de toute convention induisant ou pas une incidence financière, nécessaire à l'exercice des compétences de la communauté d'agglomération avec les communes membres, les partenaires et toute collectivité ou EPCI, dans la mesure où les crédits sont prévus au budget.

		<p style="text-align: center;">Page 2017/21</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la conclusion des procès-verbaux de mise à disposition de biens dans le cadre de transferts de compétences ;</li> <li>- l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;</li> <li>- l'aliénation de gré à gré de biens immobiliers jusqu'à 50 000 € ;</li> </ul>
Action en justice	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts jusqu'à 5000 € ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts au-delà de 5000 € ;</li> <li>- tenter au nom de la Communauté des actions en justice ou de défendre la Communauté dans les actions intentées contre elle, dans tout contentieux</li> </ul>
Finances et Comptabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'admission en non valeur de titres irrécouvrables d'un montant inférieur à 5000 € ;</li> <li>- L'organisation des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services et la nomination des régisseurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'admission en non valeur de titres irrécouvrables d'un montant supérieur à 5000 € ;</li> <li>- de signer les contrats d'emprunts, pour réaliser tout investissement et dans la limite des sommes inscrites chaque année au budget, le bureau reçoit délégation aux fins de contracter tout emprunt à court, moyen ou long terme. Le contrat de prêt pourra comporter une ou plusieurs des caractéristiques ci-après : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la faculté de passer du taux variable au taux fixe ou du taux fixe au taux variable</li> <li>- la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index relatif au calcul du ou des taux d'intérêt,</li> <li>- la possibilité d'allonger la durée du prêt,</li> <li>- la possibilité de procéder à un différé d'amortissement,</li> <li>- la faculté de modifier la périodicité et le profil de remboursement</li> </ul> </li> <li>- la création des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services ;</li> <li>- la réalisation de lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 5 000 000 euros;</li> <li>- la fixation des tarifs d'articles portés à la vente dans certains services tels que l'archéosite, ou l'office de tourisme ou d'opérations communautaires tels que le désherbage en médiathèque</li> </ul>
Politiques contractuelles et attractivité		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renouvellement des adhésions aux associations dont elle est déjà membre.</li> <li>- Attribution de subventions dans le cadre du Pack installation artisanat commercial et commerce</li> <li>- Validation des demandes de financement sur les dossiers au titre des fonds européens (y compris au titre de la coopération</li> </ul>

		<p>européenne), de l'Etat, de la Région et du Département</p> <p>- Emission des Avis sur les projets des collectivités et acteurs privés au regard des fonds européens, de l'Etat, de la Région et du Département</p>
Ressources humaines	<p>- la création des emplois temporaires recrutés pour des besoins saisonniers ou occasionnels au sens de la loi du 26 janvier 1984 et la nomination des agents correspondants dans la limite du respect des montants inscrits au budget ;</p> <p>- décider de l'accueil des stagiaires et le cas échéant des indemnités de stage</p>	
Habitat, Urbanisme		<p>- de fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la Communauté à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;</p> <p>- l'octroi et le versement des subventions aux administrés dans le cadre de dispositifs de type OPAH ou PIG</p> <p>- l'octroi et le versement des subventions pour la production de logements locatifs sociaux publics conformément aux PLH et au règlement d'intervention,</p> <p>- l'octroi et le versement des subventions aux communes prévues dans le PLH conformément au règlement d'intervention,</p> <p>- Emission des avis rendus dans le cadre des procédures relevant du code de l'urbanisme, du patrimoine, de l'environnement, du commerce, du cinéma, notamment au titre de la compatibilité avec le SCOT et le PLH, de la prise en compte du PCAET et de la compétence mobilité entre autre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ les POS, PLU, PLUi, Cartes communales</li> <li>↳ les programmes locaux de l'habitat</li> <li>↳ les plans de déplacements urbains</li> <li>↳ les schémas de développement commercial</li> <li>↳ les plans locaux d'urbanisme</li> <li>↳ les plans de sauvegarde et de mise en valeur</li> <li>↳ les cartes communales,</li> <li>↳ la délimitation des périmètres d'intervention prévus à l'article L.143-1</li> <li>↳ les opérations foncières et les opérations d'aménagement définies par décret en conseil d'Etat : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les zones d'aménagement différé et les périmètres provisoires de zones d'aménagement différé</li> <li>○ les zones d'aménagement concerté</li> </ul> </li> <li>○ les lotissements, les remembrements réalisés par des associations foncières urbaines et les constructions soumises à autorisations, lorsque ces opérations ou constructions portent sur une surface de plancher de plus de 5 000 mètres carrés</li> </ul>

- |  |  |   |
|--|--|---|
|  |  | <p>o la constitution, par des collectivités et établissements publics, de réserves foncières de plus de cinq hectares d'un seul tenant.</p> <p>↳ les autorisations prévues par l'article L.752-1 du code du commerce et à l'article L. 212-7 du code du cinéma et de l'image animée</p> |
|--|--|---|

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer sur ce point.

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- décide de confier au président et pour la durée de son mandat, l'exercice des délégations mentionnées ci-dessus,
- décide de confier au Bureau, et pour la durée de son mandat, l'exercice des délégations mentionnées ci-dessus,

Acte rendu exécutoire  
 - après transmission en Préfecture  
 Le.....  
 - et publication du.....  
 Le.....  
**Le Président,**

Pour extrait conforme,  
 Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président,  
**Paul SALVADOR**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
 Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
 - 6 FEV. 2017  
 PREFECTURE DU TARN



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION

100	100	85
-----	-----	----

PRÉSENTS	71
POUVOIRS	14
ABSENTS	15

Vote Pour : 85  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

Date de la Convocation  
24 JANVIER 2017  
Date d’Affichage  
24 JANVIER 2017

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

## SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à l’amphithéâtre de l’Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur **Paul SALVADOR**.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs,** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Olivier DAMEZ, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS

N° 21\_2017

ACTES : 5.3.4

**OBJET DE LA DELIBERATION - 03- 1 - ADHÉSION A UN SYNDICAT MIXTE compétent en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés : TRIFYL**

Vu l’arrêté préfectoral du 26 décembre 2016 portant transformation de la Communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou et Vère Grésigne - Pays Salvagnacois en communauté d’agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et approuvant les statuts de la Communauté d’agglomération.

Vu les dispositions de l'article L5216-7 II du CGCT par lesquelles la création par fusion d'une Communauté d'agglomération vaut retrait de plein droit d'un syndicat mixte,

Vu les articles L5211-25-1 et L5211-19 troisième alinéa du CGCT,

Considérant que la collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés est une compétence obligatoire de la Communauté d'agglomération aux termes de l'article 6.1.6, de ses statuts, ce qui rend indispensable l'accès aux prestations fournies par la syndicat mixte TRIFYL,

Le Président propose :

- de demander l'adhésion de la Communauté d'agglomération au syndicat TRIFYL,
- de charger le Président de la mise en œuvre des procédures administratives correspondantes.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, **à l'unanimité** :

- accepte l'adhésion de la Communauté d'agglomération au syndicat mixte TRIFYL,
- charge le Président de signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre des procédures administratives relatives à cette adhésion.

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....10.FEV. 2017  
- et publication du.....  
Le.....  
Le Président, 10 FEV. 2017

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président,  
Paul SALVADOR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
10 FEV. 2017  
PREFECTURE DU TARN

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION

100	100	85
PRÉSENTS		71
POUVOIRS		14
ABSENTS		15
Vote Pour		85
Vote Contre		0
Abstention		0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation  
24 JANVIER 2017  
Date d’Affichage  
24 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à l’amphithéâtre de l’Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Olivier DAMEZ, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire de séance : M Paul BOULVRAIS**

N° 22\_2017

**ACTES : 5.3.4**

**OBJET DE LA DELIBERATION : 03-2 - ADHÉSION A UN SYNDICAT MIXTE compétent en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés : SMICTOM de la région de LAVAUR**

Vu l’arrêté préfectoral du 26 décembre 2016 portant transformation de la Communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou et

Vere Grésigne - Pays Salvagnacois en communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et approuvant les statuts de la communauté d'agglomération

Vu les dispositions de l'article L5216-7 II du CGCT par lesquelles la création par fusion d'une communauté d'agglomération vaut retrait de plein droit d'un syndicat mixte,

Vu les articles L5211-25-1 et L5211-19 troisième alinéa du CGCT,

Considérant que la collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés est une compétence obligatoire de la Communauté d'agglomération aux termes de l'article 6,1,6, de ses statuts, ce qui rend indispensable l'accès aux prestations fournies par le SMICTOM de la région de Lavaur,

Le Président propose :

- de demander l'adhésion de la Communauté d'agglomération au syndicat SMICTOM de la région de LAVAUUR
- de charger le Président de la mise en œuvre des procédures administratives correspondantes

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté, **à l'unanimité** :

- accepte l'adhésion de la Communauté d'agglomération au syndicat SMICTOM de la région de LAVAUUR
- charge le Président de signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre des procédures administratives relatives à cette adhésion.

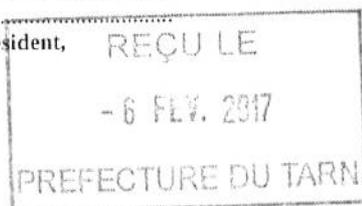
Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture

Le.....

- et publication du.....

Le.....

Le Président,



Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président,  
Paul SALVADOR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tam & Dadou | Vere-Grésigne - Pays Salvagnacois

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION

100	100	85
-----	-----	----

PRÉSENTS	71
POUVOIRS	14
ABSENTS	15

Vote Pour : 85  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation

24 JANVIER 2017

Date d’Affichage

24 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à l’Amphithéâtre de l’Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** Mesdames et Messieurs Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** Mesdames et Messieurs Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés :** Mesdames et Messieurs Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents :** Mesdames et Messieurs Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Olivier DAMEZ, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire de séance:** M. Paul BOULVRAIS

N° 23\_2017

ACTES : 5.7.6

**OBJET DE LA DELIBERATION : 04 - CONVENTIONS AVEC LES SYNDICATS compétents en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés, le syndicat mixte TRIFYL et le SMICTOM de Lavaur**

Vu l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2016 portant transformation de la Communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du rabastinois, Tarn & Dadou et Vère Grésigne – Pays Salvagnacois en communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et approuvant les statuts de la Communauté d'agglomération,

Vu les dispositions de l'article L5216-7 II du CGCT par lesquelles la création par fusion d'une Communauté d'agglomération vaut retrait de plein droit d'un syndicat mixte,

Vu les articles L5211-25-1 et L5211-19 troisième alinéa du CGCT,

Considérant que la collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés est une compétence obligatoire de la Communauté d'agglomération aux termes de l'article 6.1.6, de ses statuts, ce qui rend indispensable l'accès aux prestations fournies par le syndicat mixte TRIFYL et par le SMICTOM de la région de Lavour,

Vu les délibérations n°21-2017 et 22-2017 en date du 30 janvier 2017 sollicitant l'adhésion de la Communauté d'agglomération aux syndicats TRIFYL et SMICTOM de la région de Lavour,

Considérant qu'entre la demande d'adhésion et le délai de trois mois dont disposent les syndicats pour se prononcer sur l'admission de la Communauté d'agglomération, la continuité du service public doit être assurée par voie de convention entre les syndicats TRIFYL, SMICTOM et la Communauté d'agglomération.

Il est proposé au Conseil de communauté :

- d'accepter le principe de mise en place de conventions de gestion jusqu'à la date d'adhésion aux syndicats mentionnés,
- de charger le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autoriser à signer les conventions correspondantes,
- d'autoriser le versement des sommes correspondant à la mise en œuvre du service,
- de dire que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté, **à l'unanimité** :

- accepte le principe de mise en place de conventions de gestion jusqu'à la date d'adhésion aux syndicats mentionnés,
- charge le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer les conventions correspondantes,
- autorise le versement des sommes correspondant à la mise en œuvre du service,
- accepte l'inscription des crédits correspondants au budget primitif 2017.

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
**Le Président,**

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,  
  
**le Président,**  
**Paul SALVADOR**

REÇU LE  
10 FEV. 2017  
PREFECTURE DU TARN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION

100	100	85
-----	-----	----

PRÉSENTS	71
POUVOIRS	14
ABSENTS	15

Vote Pour : 85  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation  
24 JANVIER 2017  
Date d'Affichage  
24 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d'Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'amphithéâtre de l'Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Olivier DAMEZ, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS**

N° 24\_2017

ACTES : 5.3.4

OBJET DE LA DELIBERATION : 5.1- DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DE RIVIÈRE TARN

Établissement Public de Coopération Intercommunale, la Communauté d'agglomération participe aux instances décisionnelles d'organismes extérieurs.

Il appartient au Conseil de communauté de procéder à la désignation des conseillers appelés à représenter la Communauté d'agglomération auprès de ces organismes.

La Communauté d'agglomération doit ainsi désigner au syndicat mixte de Rivière Tarn :  
**8 Conseillers Titulaires et 8 Conseillers Suppléants**

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté désigne à l'unanimité les conseillers suivants pour siéger au Syndicat Mixte de Rivière Tarn :

Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"><li>• BLANQUART Eric</li><li>• CAUSSE Patrick</li><li>• HERIN Christophe</li><li>• HIRISSOU Dominique</li><li>• MOULIS Max</li><li>• PAYA Ludivine</li><li>• TERRAL Michel</li><li>• VERGNES François</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• BONNEMAIN Jean-Michel</li><li>• BOZZO Paul</li><li>• BREUILLARD Caroline</li><li>• CROUZET Gilles</li><li>• DAMEZ Olivier</li><li>• GRIMARD Maryse</li><li>• FAVAREL Raymond</li><li>• PUIBASSET Pascale</li></ul>

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....10 FEV. 2017  
- et publication du.....  
Le.....10 FEV. 2017  
Le Président,

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président,  
Paul SALVADOR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vere-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
10 FEV. 2017  
PREFECTURE DU TARN

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	85
PRÉSENTS		71
POUVOIRS		14
ABSENTS		15

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

Vote Pour : 85  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation

24 JANVIER 2017

Date d’Affichage

24 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à l’amphithéâtre de l’Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Olivier DAMEZ, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS**

**N° 25\_2017**

**ACTES : 5.3.4**

**OBJET DE LA DELIBERATION : 5.2- DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DE RIVIÈRE BASSIN-AGOUT**

Établissement Public de Coopération Intercommunale, la Communauté d’agglomération participe aux instances décisionnelles d’organismes extérieurs.

Il appartient au Conseil de communauté de procéder à la désignation des conseillers appelés à représenter la Communauté d'agglomération auprès de ces organismes.

La Communauté d'agglomération doit ainsi désigner au syndicat mixte de Bassin-Agout :  
**2 conseillers titulaires et 2 conseillers suppléants**

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté désigne à l'unanimité les conseillers suivants pour siéger au syndicat mixte de Rivière Bassin-Agout :

Membres titulaires	Membres suppléants
<ul style="list-style-type: none"><li>• BACABE Bernard</li><li>• BELOU Florence</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• De BOISSESON Bruno</li><li>• TENEGAL Denis</li></ul>

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....10 FEV 2017  
- et publication du.....  
Le.....10 FEV. 2017  
Le Président,

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président,  
Paul SALVADOR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
10 FEV. 2017  
PREFECTURE DU TARN

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION

100	100	85
-----	-----	----

PRÉSENTS	71
POUVOIRS	14
ABSENTS	15

Vote Pour : 85  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation  
24 JANVIER 2017  
Date d'Affichage  
24 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d'Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'amphithéâtre de l'Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Olivier DAMEZ, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS**

N° 26\_2017

ACTES : 5.3.4

**OBJET DE LA DELIBERATION : 5.3 - DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DE RIVIÈRE CÉROU-VÈRE**

Établissement Public de Coopération Intercommunale, la Communauté d'agglomération participe aux instances décisionnelles d'organismes extérieurs.

Il appartient au Conseil de communauté de procéder à la désignation des conseillers appelés à représenter la Communauté d'agglomération auprès de ces organismes.

La Communauté d'agglomération doit ainsi désigner au syndicat mixte de Rivière Cérrou-Vère :  
**4 conseillers titulaires et 4 conseillers suppléants**

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté désigne, **à l'unanimité**, les conseillers suivants pour siéger au syndicat mixte de Rivière Cérrou-Vère :

Membres titulaires	Membres suppléants
<ul style="list-style-type: none"><li>• BORGELLA Alain</li><li>• GIORGIUTTI Ernest</li><li>• MALET Christian</li><li>• TORRIJOS Louis</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• DESMARS Michel</li><li>• JONGBLOËT François</li><li>• PIEUX Annick</li><li>• ROUQUETTE Serge</li></ul>

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le..... 10 FEV. 2017  
- et publication du..... 10 FEV. 2017  
Le.....  
Le Président,

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président,  
Paul SALVADOR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Valadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
10 FEV. 2017  
PREFECTURE DU TARN

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	85
PRÉSENTS		71
POUVOIRS		14
ABSENTS		15

Vote Pour : 85  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation

24 JANVIER 2017

Date d'Affichage

24 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d'Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'amphithéâtre de l'Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Olivier DAMEZ, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS**

N° 27\_2017

ACTES : 5.3.4

OBJET DE LA DELIBERATION : 06-1 REPRÉSENTATION AU SEIN DE L' ENTREPRISE PUBLIQUE - THÉMÉLIA

Établissement Public de Coopération Intercommunale, la Communauté d'agglomération participe aux instances décisionnelles d'organismes extérieurs.

Il appartient au Conseil de communauté de procéder à la désignation des conseillers appelés à représenter la Communauté d'agglomération auprès de ces organismes.

La Communauté d'agglomération doit ainsi désigner au sein de l'entreprise publique THEMELIA :  
**1 représentant titulaire**

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté désigne **à l'unanimité** le conseiller suivant pour siéger au sein de l'entreprise publique THEMELIA :

Membre titulaire
• NEEL Pascal

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le..... 10 FEV. 2017  
- et publication du..... 10 FEV. 2017  
Le.....  
Le Président,

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président  
Paul SALVADOR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacais

REÇU LE  
10 FEV. 2017  
PREFECTURE DU TARN

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	86
PRÉSENTS		72
POUVOIRS		14
ABSENTS		14

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

Vote Pour : 86  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation

24 JANVIER 2017

Date d’Affichage

24 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à l’amphithéâtre de l’Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents Mesdames et Messieurs :** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS

N° 28\_2017

ACTES : 5.3.4

**OBJET DE LA DELIBERATION : 06-2 REPRÉSENTATION AU SEIN DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE « D'UN POINT A L'AUTRE »**

Établissement Public de Coopération Intercommunale, la Communauté d’agglomération participe aux instances décisionnelles d’organismes extérieurs.

Il appartient au Conseil de communauté de procéder à la désignation des conseillers appelés à représenter la Communauté d'agglomération auprès de ces organismes.

La Communauté d'agglomération doit ainsi désigner au sein de la Société Publique Locale « D'un Point à l'Autre » :

**3 représentants**

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté désigne **à l'unanimité** les représentants suivants pour siéger au sein de la Société Publique Locale « D'un Point à l'Autre » :

Représentants
<ul style="list-style-type: none"><li>• DAMEZ Olivier</li><li>• GAUSSERAND Patrice</li><li>• NEEL Pascal</li></ul>

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le..... 10 FEV. 2017  
- et publication du.....  
Le..... 10 FEV. 2017  
Le Président,

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

Le Président,  
Paul SALVADOR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Quercy | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
10 FEV. 2017  
PREFECTURE DU TARN

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION

100	100	86
-----	-----	----

PRÉSENTS	72
POUVOIRS	14
ABSENTS	14

Vote Pour : 86  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation

24 JANVIER 2017

Date d’Affichage

24 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à l’amphithéâtre de l’Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS

N° 29\_2017

ACTES : 5.3.4

OBJET DE LA DELIBERATION : 06-3 - REPRESENTATION SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE  
« ARPE »

Établissement Public de Coopération Intercommunale, la Communauté d’agglomération participe aux instances décisionnelles d’organismes extérieurs.

Il appartient au Conseil de communauté de procéder à la désignation des conseillers appelés à représenter la Communauté d'agglomération auprès de ces organismes.

La Communauté d'agglomération doit ainsi désigner au sein de la Société Publique Locale « ARPE » .

**1 conseiller titulaire - 1 conseiller suppléant**

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté désigne à l'unanimité les conseillers suivant pour siéger au sein de la Société Publique Locale « ARPE » :

Membre titulaire	Membre suppléant
• MOMMEJA Marie-France	• VERDIER Pierre

Acte rendu exécutoire

- après transmission en Préfecture

Le.....10.FEV. 2017

- et publication du.....

Le.....10.FEV. 2017

Le Président,

Pour extrait conforme,

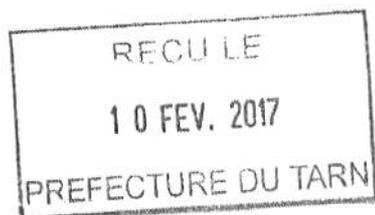
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président,

Paul SALVADOR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION

100	100	86
-----	-----	----

PRÉSENTS	72
POUVOIRS	14
ABSENTS	14

Vote Pour : 86  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

## SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation

24 JANVIER 2017

Date d'Affichage

24 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d'Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'amphithéâtre de l'Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS

N° 30\_2017

ACTES : 5.3.4

OBJET DE LA DELIBERATION : 07-1 REPRÉSENTATION AU SEIN D'ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT : COLLÈGE DE LISLE/TARN (Conseil d'Administration)

Conformément à l'article R421-16 du Code de l'Education,

La Communauté d'agglomération doit désigner :

**1 Conseiller Titulaire et 1 Conseiller Suppléant** pour siéger au conseil d'administration du collège de Lisle/Tarn.

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté désigne, **à l'unanimité**, les conseillers suivants pour siéger au Collège de Lisle/Tarn :

Membre titulaire	Membre suppléant
• NEEL Pascal	• CROUZET Gilles

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....10 FEV. 2017  
- et publication du.....  
Le.....10 FEV. 2017  
Le **Président**,

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le **Président**,  
Paul SALVADOR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
10 FEV. 2017  
PREFECTURE DU TARN

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION

100	100	86
-----	-----	----

PRÉSENTS	72
POUVOIRS	14
ABSENTS	14

Vote Pour : 86  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation

24 JANVIER 2017

Date d’Affichage

24 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à l’amphithéâtre de l’Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Secrétaire de séance M : Paul BOULVRAIS

N° 31\_2017

ACTES : 5.3.4

OBJET DE LA DELIBERATION : 07.2- REPRESENTATION AU SEIN D’ETABLISSEMENTS  
D’ENSEIGNEMENT : COLLÈGES DE GAILLAC

Conformément à l’article R421-16 du Code de l’ Education,

La Communauté d'agglomération doit désigner :

**1 Conseiller Titulaire** pour siéger au Conseil d'Administration du **Collège Albert CAMUS** (plus de 600 élèves et une section d'éducation spécialisée)

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté désigne, **à l'unanimité**, le conseiller suivant pour siéger au Collège Albert CAMUS :

Membre titulaire
• FERRET Bernard

La Communauté d'agglomération doit de la même manière désigner :

**1 Conseiller Titulaire** pour siéger au Conseil d'Administration du **Collège TAILLEFER** (moins de 600 élèves)

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté désigne, **à l'unanimité**, le conseiller suivant pour siéger au Collège TAILLEFER :

Membre titulaire
• BONNEMAIN Jean-Michel

Acte rendu exécutoire

- après transmission en Préfecture

Le..... 10 FEV. 2017

- et publication du.....

Le.....

Le Président,

10 FEV. 2017

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président,  
Paul SALVADOR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Gresigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
10 FEV. 2017  
PREFECTURE DU TARN

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION

100	100	86
-----	-----	----

PRÉSENTS	72
POUVOIRS	14
ABSENTS	14

Vote Pour : 86  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

## SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation

24 JANVIER 2017

Date d’Affichage

24 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à l’amphithéâtre de l’Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS

N° 32\_2017

ACTES : 5.3.4

OBJET DE LA DELIBERATION : 07.3 REPRESENTATION AU SEIN D’ETABLISSEMENTS  
D’ENSEIGNEMENT : COLLÈGE DE RABASTENS

Conformément à l’article R421-16 du Code de l’ Education,

La Communauté d'agglomération doit désigner :

**1 Conseiller Titulaire** pour siéger au Conseil d'Administration du **Collège GAMBETTA**  
(moins de 600 élèves)

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté désigne, **à l'unanimité**, le conseiller suivant pour siéger au Collège GAMBETTA de Rabastens :

<b>Membre titulaire</b>
• GOURMANEL Christophe

Acte rendu exécutoire

- après transmission en Préfecture

Le.....10 FEV. 2017

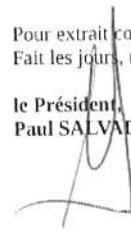
- et publication du.....

Le.....10 FEV. 2017

Le **Président**,

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le **Président**,  
**Paul SALVADOR**



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
10 FEV. 2017  
PREFECTURE DU TARN

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION

100	100	86
-----	-----	----

PRÉSENTS	72
POUVOIRS	14
ABSENTS	14

Vote Pour : 86  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation

24 JANVIER 2017

Date d'Affichage

24 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d'Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'amphithéâtre de l'Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents Mesdames et Messieurs :** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS**

N° 33\_2017

ACTES : 5.7.2

**OBJET DE LA DELIBERATION : 08 - ADHÉSION AU DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL MIS EN ŒUVRE PAR LES CAF SUR LES CHAMPS DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA JEUNESSE**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté d'agglomération détient la compétence scolaire, péri et extrascolaire que seule la Communauté de communes Vère Grésigne-Pays Salvagnacois (CCVGPS) exerçait.

La Caisse nationale des Allocations familiales (CNAF) a engagé la rénovation de ses dispositifs contractuels relatifs à la petite enfance et de la jeunesse.

Cette rénovation vise à simplifier les interventions de la Caf, afin de mieux accompagner les collectivités territoriales et les opérateurs locaux gestionnaires d'équipements et services.

Cela concerne le Contrat enfance jeunesse (CEJ) ainsi que les financements pour le fonctionnement des Accueils de Loisirs (prestation de service ordinaire Alsh et aide spécifique rythmes éducatifs).

Ce chantier est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 entré dans une phase expérimentale. La généralisation de ce dispositif à l'ensemble du territoire national est prévue pour l'année 2018.

La CAF du Tarn a proposé à la commune de Labruguière ainsi qu'à 3 autres territoires sur lesquels des CEJ ont été signés de participer à cette expérimentation pour les années 2016 et 2017.

Quatre territoires (Commune de Labruguière, CC du Cordais et Causse, CC des Monts d'Alban et du Villefrancois, CC Vère Grésigne et Pays Salvagnacois) ont été retenus en fonction des spécificités de leurs CEJ, ce qui permet un accompagnement personnalisé des structures durant la phase de l'expérimentation par la CAF.

La CAF propose pour 2017 l'extension de l'expérimentation à l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération.

Des temps de travail ont déjà été organisés avec la CAF, ainsi qu'une rencontre en date du 25 janvier 2017 avec l'ensemble des structures concernées afin de présenter les grands principes de cette réforme :

- L'objectif est l'allègement et la simplification de la gestion pour les collectivités locales, les structures concernées parmi lesquelles les EAJE, les ALSH, les LAEP et les RAM, ainsi que la CAF ;
- Les objectifs de soutien au fonctionnement des équipements et des services, de développement de l'offre d'accueil, de réponses adaptées aux besoins des familles, structures sont réaffirmées par la Caf ;
- La Caf garantit le maintien des engagements financiers déjà pris dans le cadre du CEJ sur le territoire si l'offre est maintenue. Ce nouveau dispositif ne doit donc pas avoir d'incidence financière négative ni pour la collectivité, ni pour les structures concernées.

Les principes de la simplification consistent :

- à verser la totalité des aides de la Caf au titre du fonctionnement des équipements et services directement au gestionnaire de la structure alors que précédemment les paiements étaient éclatés entre ceux perçus directement par le gestionnaire de la structure et ceux versés à la collectivité,
- à harmoniser les règles de traitement de ces différentes aides (PSU, PSCEJ...) pour limiter le nombre de pièces justificatives à fournir par les gestionnaires et améliorer la rapidité de traitement des dossiers,
- à modifier les modalités de traitement des dossiers pour simplifier le pilotage des structures et leur suivi par les collectivités locales.

L'expérimentation fera l'objet d'une évaluation. Dans ce cadre, des entretiens auprès des gestionnaires et les collectivités territoriales, seront conduits par un prestataire retenu par la

Caisse nationale des Allocations familiales.

Les discussions sont en cours avec la CAF sur l'opportunité d'intégrer dès 2017 dans l'expérimentation le temps de coordination actuellement inscrit au CEJ.

Il est précisé que cette expérimentation concernera les équipements suivants :

- tous les ALSH du territoire à l'exception de « la clé des champs » inscrit dans deux CEJ, le CEJ de Tarn & Dadou et celui de Marssac-Terssac (territoire hors expérimentation en 2017)
- tous les EAJE du territoire
- tous les RAM du territoire
- le LAEP de Rabastens

Au regard des garanties financières données par la CAF mais également des objectifs poursuivis, il est proposé au Conseil de communauté :

- d'approuver la participation de la Communauté d'agglomération à ce dispositif
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à sa mise en œuvre, et notamment si nécessaire et selon la forme qui sera retenue par la Cnaf, des avenants aux CEJ existants ou encore la signature de nouvelles conventions avec les gestionnaires.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, **à l'unanimité** :

- approuve la participation de la Communauté d'agglomération à ce dispositif
- autorise le Président à signer tout document relatif à sa mise en œuvre, et notamment si nécessaire et selon la forme qui sera retenue par la Cnaf, des avenants aux CEJ existants ou encore la signature de nouvelles conventions avec les gestionnaires.

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du..... 10 FEV. 2017  
Le.....  
Le Président, 10 FEV. 2017

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président,  
Paul SALVADOR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
10 FEV. 2017  
PREFECTURE DU TARN



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION

100	100	86
-----	-----	----

PRÉSENTS	72
POUVOIRS	14
ABSENTS	14

Vote Pour : 86  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

## SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation

24 JANVIER 2017

Date d'Affichage

24 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d'Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'amphithéâtre de l'Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire Mesdames et Messieurs :** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** Mesdames et Messieurs Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS**

**N° 34\_2017**

**ACTES : 5.2.3**

**OBJET DE LA DELIBERATION : 09 - TRANSMISSION DÉMATÉRIALISÉE DES ACTES ET DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES**

Le Président informe l'assemblée que le décret n°2005-324 du 7 avril 2005, pris en application de l'article 139 de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales dispose que la

collectivité territoriale qui choisit d'effectuer par voie électronique la transmission de tout ou partie de ses actes soumis au contrôle de légalité et des documents budgétaires et financiers signé avec la Préfecture une convention mentionnant :

- la référence du dispositif homologué de télétransmission,
- la date de raccordement de la collectivité à la chaîne de télétransmission,
- la nature et les caractéristiques des actes transmis par voie électronique,
- les engagements respectifs de la collectivité et du Préfet pour l'organisation et le fonctionnement de la télétransmission,
- la possibilité, pour la collectivité, de renoncer à la transmission par voie électronique et les modalités de cette renonciation.

Le Président donne lecture de la convention entre les représentants de l'Etat et les collectivités territoriales souhaitant procéder à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ainsi que les documents budgétaires et financiers.

Le Président informe également l'assemblée que l'Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn, dans le but de mutualiser les frais d'installation et de fonctionnement des outils de dématérialisation et de télétransmission, et en concertation avec les services préfectoraux, a mis en place une plateforme de dématérialisation homologuée, dédiée aux collectivités territoriales du département. L'accès à ce service nécessite la signature d'une convention entre la collectivité et l'Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn précisant la nature des prestations assurées, les conditions d'utilisation de la plateforme et le coût des certificats électroniques.

Le Président donne lecture de la convention de dématérialisation proposée par l'Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn.

Il est proposé au conseil :

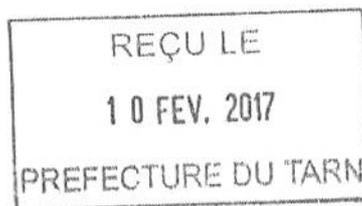
- d'approuver le principe de transmission par voie électronique des actes de la Communauté d'agglomération soumis au contrôle de légalité et les documents budgétaires et financiers présenté par le Président,
- la signature des conventions (telles qu'annexées à la présente délibération) s'y rapportant ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté à l'unanimité :

- approuve la transmission par voie électronique des actes de la Communauté d'agglomération soumis au contrôle de légalité et les documents budgétaires et financiers présenté par le Président,
- autorise le Président à signer tous documents et conventions afférents à l'exécution de cette décision.

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le..... 10 FEV. 2017  
- et publication du.....  
Le.....  
Le Président,

10 FEV. 2017



Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président,  
Paul SALVADOR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION

100	100	86
-----	-----	----

PRÉSENTS	72
POUVOIRS	14
ABSENTS	14

Vote Pour : 85  
Vote Contre : 0  
Abstention : 1

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation  
24 JANVIER 2017  
Date d'Affichage  
24 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d'Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'amphithéâtre de l'Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS**

N° 35\_2017

ACTES : 5.7.6

**OBJET DE LA DELIBERATION : 10 - CONVENTION DE GESTION DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES ENTRE LA COMMUNAUTÉ ET CERTAINES COMMUNES MEMBRES (OU SYNDICAT)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-4-1, L. 5216-7, L. 5216-7-1, L.5215-27 ;

Vu les articles L. 5216-7-1 et L. 5215-27 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le paragraphe 6.3.4 des statuts de la Communauté d'agglomération qui lui donne compétence pour la « gestion, fonctionnement et investissement des équipements et services scolaires élémentaires et pré-élémentaires du territoire et de services aux écoles » et pour la « gestion, fonctionnement et investissement des services d'accueil périscolaires et de restauration scolaire des écoles publiques élémentaires et pré-élémentaires du territoire »;

Il est proposé :

- de permettre à la Communauté d'agglomération de déléguer par convention une partie, définie au cas par cas, de la gestion des équipements et des services afférents à la compétence communautaire au paragraphe 6.3.4 de statuts de la Communauté d'agglomération, à une commune ou un syndicat de communes,
- d'autoriser le Président à signer cette convention de gestion avec les communes de Graulhet, Cadalen, Lagrave, Florentin, Busque, Labessière-Candeil, Montans, Grazac, Rabastens, Couffouleux, Giroussens, Senouillac, et le SIVU Parisot-Peyrole.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté par **85 VOIX POUR et 1 ABSTENTION** (M. Bernard BACABE) :

- approuve la convention telle qu'annexée à la présente délibération permettant à la communauté de confier la gestion des équipements et services afférents à la compétence communautaire « scolaire » et « périscolaire » à une commune membre ou à un syndicat,
- autorise le Président à signer une convention de gestion avec chacune des communes de Graulhet, Cadalen, Lagrave, Florentin, Busque, Labessière-Candeil, Montans, Grazac, Rabastens, Couffouleux, Giroussens, Senouillac, et avec le SIVU Parisot-Peyrole.

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....**1 0 FEV. 2017**  
Le.....  
**Le Président,**

**1 0 FEV. 2017**

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

**le Président,**  
**Paul SALVADOR**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
**1 0 FEV. 2017**  
PREFECTURE DU TARN

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION

100	100	86
-----	-----	----

PRÉSENTS	72
POUVOIRS	14
ABSENTS	14

Vote Pour : 86  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation  
24 JANVIER 2017  
Date d’Affichage  
24 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à l’amphithéâtre de l’Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS**

N° 36\_2017

**ACTES : 5.3.4**

**OBJET DE LA DELIBERATION : 11 - SIGNATURE D'UN AVENANT À LA CONVENTION-CADRE DU PROGRAMME LEADER ET COMPOSITION DU COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER**

L'article 4 de l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2016 portant transformation de la Communauté de communes issue de la fusion des Communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou et Vère-Grésigne Pays Salvagnacois en communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et approuvant les statuts de la Communauté d'agglomération, ce qui substitue de plein droit la

Communauté d'agglomération au PETR Vignoble Gaillacois Bastides et Val Dadou, qui est dissout, pour la totalité de ses droits et obligations.

Le PETR était structure porteuse du Groupe d'Action Locale (GAL) Leader, et avait signé en 2016 la convention cadre du Programme Leader avec la Région Autorité de gestion et l'Agence de service et de paiement organisme payeur.

Ainsi, la communauté d'agglomération est substituée de plein droit au PETR en tant que structure porteuse du GAL Leader à compter du 1er janvier 2017. L'article 7.2 des statuts de la communauté stipule que « dans le cadre des fonds européens, la communauté peut être structure porteuse du GAL ». Ainsi, la continuité de la démarche leader sur le territoire, dont le périmètre reste inchangé, est assurée.

L'annexe 7 de la convention cadre Leader précise qu'en cas de changement de la structure porteuse du GAL, une délibération doit être prise mentionnant notamment :

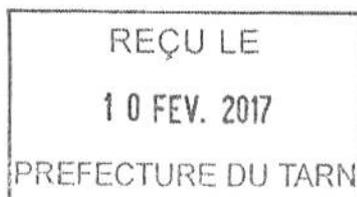
- l'autorisation ou le mandat permettant au président de la structure porteuse ou son délégataire, pour négocier et signer tout document relatif à la mise en œuvre de stratégie de développement local Leader, dont la présente convention GAL/AG/OP ;
- l'approbation de la composition du comité de programmation LEADER
- la délégation au comité de programmation du GAL, le pouvoir de délibération sur les propositions d'opération qui lui sont soumises, ainsi que sur l'ensemble des modifications de la stratégie du GAL que la convention GAL/AG/OP autorise (évolution de la composition du CP, des fiches actions, de la maquette financière, etc...) ;
- une mention explicite indiquant que l'ensemble des droits et obligations relatif au groupe d'action local existant sont repris par la nouvelle structure. Cette mention a pour objectif de permettre la continuité de la démarche Leader engagée sur le territoire selon les modalités établis dans la convention GAL/AG/OP en vigueur et de ces éventuels avenants.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté à l'unanimité :

- autorise le Président à négocier et signer tout document relatif à la mise en œuvre de stratégie de développement local Leader, dont la présente convention GAL/AG/OP ;
- approuve la composition du comité de programmation LEADER (tel qu'annexé à la présente délibération)
- accepte la délégation au comité de programmation du GAL, le pouvoir de délibération sur les propositions d'opération qui lui sont soumises, ainsi que sur l'ensemble des modifications de la stratégie du GAL que la convention GAL/AG/OP autorise (évolution de la composition du CP, des fiches actions, de la maquette financière, etc...) ;
- demande une mention explicite indiquant que l'ensemble des droits et obligations relatif au groupe d'action local existant sont repris par la nouvelle structure. Cette mention a pour objectif de permettre la continuité de la démarche Leader engagée sur le territoire selon les modalités établis dans la convention GAL/AG/OP en vigueur et de ces éventuels avenants.

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication le 10 FEV. 2017  
Le.....  
Le Président,

10 FEV. 2017



Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président,  
Paul SALVADOR



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	86
PRÉSENTS		72
POUVOIRS		14
ABSENTS		14

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

Vote Pour : 86  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation  
24 JANVIER 2017  
Date d'Affichage  
24 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d'Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'amphithéâtre de l'Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS

N° 37\_2017

ACTES : 7.1.6

OBJET DE LA DELIBERATION : 12-1 - RÉGIE SIMPLE OFFICE DE TOURISME BASTIDES  
ET VIGNOBLE DU GAILLAC

- REPRISE DE LA REGIE ET ADOPTION DES STATUTS DE LA RÉGIE

Vu l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2016 portant transformation de la Communauté de communes issue de la fusion des Communautés de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou et Vère-Grésigne – Pays Salvagnacois en Communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et approuvant les statuts de la Communauté d'agglomération, qui substitue de plein droit la Communauté d'agglomération au PETR Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou, qui est dissout, pour la totalité de ses droits et obligations,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération, et son article 6.1.1 relatif à la compétence « promotion du tourisme »,

Le Président informe l'assemblée que régie sans personnalité morale, dotée de l'autonomie financière, chargée de l'exploitation d'un service public administratif, intitulée « Office de tourisme Bastides et Vignoble du Gaillac » est reprise par la Communauté d'agglomération.

Afin d'assurer la continuité de gestion, les statuts de la régie sont maintenus en l'état et annexés à la présente délibération.

Il est proposé de créer un budget annexe intitulé Office de tourisme régi par la nomenclature M14 et doté d'une avance financière initiale permettant d'assurer la continuité du service en attendant le vote du budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté **à l'unanimité**, approuve :

- la reprise à l'identique de la régie par la Communauté d'agglomération,
- la création du budget annexe intitulé, Office de tourisme, régi par la nomenclature M14 et doté d'une avance financière initiale permettant d'assurer la continuité du service en attendant le vote du budget,
- les statuts tels qu'annexés.

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....**10 FEV. 2017**  
Le.....  
**Le Président,**                      **10 FEV. 2017**

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président,  
**Paul SALVADOR**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
**10 FEV. 2017**  
PREFECTURE DU TARN

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION

100	100	86
-----	-----	----

PRÉSENTS	72
POUVOIRS	14
ABSENTS	14

Vote Pour : 86  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation  
24 JANVIER 2017  
Date d'Affichage  
24 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d'Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'amphithéâtre de l'Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS

N° 38\_2017

ACTES : 7.1.6

OBJET DE LA DELIBERATION : 12.2 - RÉGIE SIMPLE OFFICE DE TOURISME BASTIDES ET VIGNOBLE DU GAILLAC

- DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE OFFICE DE TOURISME

Conformément aux statuts de la régie Office de tourisme, le Conseil d'Exploitation est composé de 35 membres répartis en un collège élus (18 membres) et un collège personnes qualifiées (17 membres),

Suite à la reprise par la Communauté d'agglomération de la régie simple Office de tourisme, le Conseil de communauté doit désigner les membres au Conseil d'exploitation. Les membres du collège des conseillers communautaires. Il est proposé la composition ci-annexée pour le conseil d'exploitation, dans la continuité du fonctionnement pré-existant.

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté approuve **à l'unanimité** la désignation des membres selon le tableau tel qu'annexé à la présente délibération.

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....10 FEV. 2017  
- et publication du.....  
Le.....  
Le Président, 10 FEV. 2017

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président,  
Paul SALVADOR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
10 FEV. 2017  
PREFECTURE DU TARN

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	86
PRÉSENTS		72
POUVOIRS		14
ABSENTS		14

Vote Pour : 86  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

### SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation  
24 JANVIER 2017  
Date d’Affichage  
24 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à l’amphithéâtre de l’Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur **Paul SALVADOR**.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS**

N° 39\_2017

**ACTES : 7-1-9**

**OBJET DE LA DELIBERATION : 13 - MAINTIEN DES TARIFS**

Vu l’arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de Communauté de Communes du Rabastinois, Tarn et Dadou et Vère Grésigne - Pays Salvagnacois en communauté d’agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et approuvant les statuts de la Communauté d’agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2016 portant dissolution du PETR,

Considérant qu'il convient d'assurer la continuité des services,

Considérant qu'il est nécessaire qu'une délibération confirme le maintien de l'ensemble des tarifs pratiqués dans les différents services des collectivités fusionnantes aux services transférés à l'intercommunalité quels que soit le mode de gestion ultérieur,

Le Président propose au Conseil de communauté d'approuver le maintien de l'ensemble des tarifs actuellement pratiqués dans les services des collectivités fusionnantes et dans les services transférés à l'intercommunalité sans préjudice du mode de gestion ultérieur.

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté approuve **à l'unanimité** le maintien des tarifs de l'ensemble des services à leur niveau antérieur à la fusion.

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du..... 10 FEV. 2017  
Le.....  
Le Président,

10 FEV. 2017

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président,  
Paul SALVADOR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
10 FEV. 2017  
PREFECTURE DU TARN

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	86
PRÉSENTS		72
POUVOIRS		14
ABSENTS		14

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

Vote Pour : 85  
Vote Contre : 0  
Abstention : 1

SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation

24 JANVIER 2017

Date d’Affichage

24 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à l’amphithéâtre de l’Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS**

N° 40\_2017

ACTES : 5.2.1

**OBJET DE LA DELIBERATION : 14 - ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET  
CREATION DES COMMISSIONS**

Vu l’arrêté Préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la Communauté de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou et Vère Grésigne - Pays Salvagnacois en communauté

d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et approuvant les statuts de la Communauté d'agglomération,  
Vu les articles L.2121-8, L.2121-22, L.5211-1, du Code général des collectivités territoriales,

Le Président propose :

- d'adopter le règlement intérieur présenté et annexé à la présente délibération et d'approuver la création des commissions suivantes :

- . commission de l'administration générale et des ressources
- . commission du cadre de vie
- . commission de l'aménagement du territoire
- . commission de l'attractivité du territoire
- . commission des services à la population

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté par **85 voix POUR et 1 ABSTENTION (Gilles TURLAN)** :

- adopte le règlement intérieur présenté et annexé à la présente délibération et approuve la création des commissions suivantes :

- . commission de l'administration générale et des ressources
- . commission du cadre de vie
- . commission de l'aménagement du territoire
- . commission de l'attractivité du territoire
- . commission des services à la population

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le... 10.02.2017.....  
- et publication du.....  
Le.....  
**Le Président,**

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

**le Président,**  
**Paul SALVADOR**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
10 FEV. 2017  
PREFECTURE DU TARN

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	86
PRÉSENTS		72
POUVOIRS		14
ABSENTS		14

Vote Pour : 85  
Vote Contre : 0  
Abstention : 1

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation

24 JANVIER 2017

Date d’Affichage

24 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à l’amphithéâtre de l’Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS

N° 41\_2017

ACTES : 5.3.4

OBJET DE LA DELIBERATION : 15.2 COMMISSION INTERNE À LA COMMUNAUTÉ D’AGGLOMÉRATION - COMMISSION D’APPEL D’OFFRES

Vu l'article 101 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu les articles L.1414-1, L.1414-2, L.1414-4 et L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la Communauté de communes du Rabastinois, Tarn et Dadou et Vère Grésigne - Pays Salvagnacois en communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et approuvant les statuts de la Communauté d'agglomération,

Considérant que la commission est présidée par le Président de la Communauté d'agglomération ou son représentant et que le Conseil de communauté doit élire **cinq membres titulaires et cinq suppléants** en son sein,

Le Président propose de créer une commission d'appel d'offres permanente pour la durée du mandat et de proclamer membres de la commission d'appel d'offres, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 deuxième et troisième alinéas, les conseillers communautaires suivants :

Membres titulaires	Membres suppléants
SALVADOR Paul (Président) <ul style="list-style-type: none"><li>• BOZZO Paul</li><li>• TRANIER Pierre</li><li>• PEYRE Guy</li><li>• VERGNES François</li><li>• NEGRE Jean-Marie</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• TENEGAL Denis</li><li>• GAUSSERAND Patrice</li><li>• FITA Claude</li><li>• MOULIS Max</li><li>• NEEL Pascal</li></ul>

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté à la majorité par 85 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. Alain BREST) :

- crée une commission d'appel d'offres permanente pour la durée du mandat,
- constatant qu'une seule liste a été présentée après appel de candidatures, proclame les conseillers communautaires désignés dans le tableau ci-dessus, membres de la commission d'appel d'offres.

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du...10.FEV. 2017  
Le.....  
Le Président, 10 FEV. 2017

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président  
Paul SALVADOR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
10 FEV. 2017  
PREFECTURE DU TARN

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION

100	100	86
-----	-----	----

PRÉSENTS	72
POUVOIRS	14
ABSENTS	14

Vote Pour : 86  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

## SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation

24 JANVIER 2017

Date d’Affichage

24 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à l’amphithéâtre de l’Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS**

**N° 42\_2017**

**ACTES : 5.3.4**

**OBJET DE LA DELIBERATION : 15.3- COMMISSION INTERNE À LA COMMUNAUTÉ D’AGGLOMÉRATION - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

Vu l’Ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1413-1,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la Communauté de communes du Rabastinois, Tarn et Dadou et Vère Grésigne - Pays Salvagnacois en communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et approuvant les statuts de la communauté d'agglomération,

Considérant que la commission est présidée par le Président de la communauté d'agglomération ou son représentant et que le conseil de communauté doit élire **cinq membres titulaires et suppléants** en son sein,

Le Président propose de créer une commission consultative des services publics locaux pour la durée du mandat et de proclamer membres de la commission consultative des services publics locaux, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 deuxième et troisième alinéas, les conseillers communautaires suivants :

Membres titulaires	Membres suppléants
SALVADOR Paul (Président) <ul style="list-style-type: none"><li>• HERIN Christophe</li><li>• PAYA Ludivine</li><li>• MOMMEJA Marie-France</li><li>• GUILLE Monique</li><li>• ESCRIBE Maryse</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• MONSARRAT Francis</li><li>• TERRAL Michel</li><li>• TURLAN Gilles</li><li>• TRANIER Pierre</li><li>• NEGRE Jean-Marie</li></ul>

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté **à l'unanimité** :

- crée une commission consultative des services locaux pour la durée du mandat,
- constatant qu'une seule liste a été présentée après appel de candidatures, proclame les conseillers communautaires tels que présentés dans le tableau ci-dessus, membres de la commission consultative des services publics locaux.

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du.....  
Le.....  
Le **Président**,

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le **Président**,  
Paul SALVADOR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
10 FEV. 2017  
PREFECTURE DU TARN

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	86
PRÉSENTS		72
POUVOIRS		14
ABSENTS		14

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

Vote Pour : 86  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation

24 JANVIER 2017

Date d'Affichage

24 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d'Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'amphithéâtre de l'Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

**Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS**

N° 43\_2017

ACTES : 5.3.4

**OBJET DE LA DELIBERATION : 15.4 COMMISSIONS INTERNES À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION - COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2016 portant transformation de la communauté de communes du Rabastinois, Tarn & Dadou et Vère Grésigne - Pays Salvagnacois en communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et approuvant les statuts de la Communauté d'agglomération,

Considérant :

- que la commission locale d'évaluation des charges transférées est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers ;
- qu'elle est composée de membres des conseils municipaux des communes membres et que chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant ;

Le Président propose :

- de créer une commission locale d'évaluation des charges transférées entre la communauté d'agglomération et ses communes membres, pour la durée du mandat et composée de la façon suivante :
  - communes de moins de 2000 habitants : 1 représentant
  - communes de 2000 habitants à 10000 habitants : 2 représentants
  - communes de plus de 10000 habitants : 3 représentants

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté **à l'unanimité** accepte:

- de créer une commission locale d'évaluation des charges transférées entre la Communauté d'agglomération et ses communes membres, pour la durée du mandat et composée de la façon suivante :
  - communes de moins de 2000 habitants : 1 représentant
  - communes de 2000 habitants à 10000 habitants : 2 représentants
  - communes de plus de 10000 habitants : 3 représentants
- décide que chaque conseil municipal procédera à la désignation de ses représentants conformément au tableau de répartition adopté.

Acte rendu exécutoire

- après transmission en Préfecture

Le.....  
- et publication du.....10 FEV. 2017

Le.....  
Le Président, 10 FEV. 2017

Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président,  
Paul SALVADOR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois

REÇU LE  
10 FEV. 2017  
PREFECTURE DU TARN

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DÉLIBÉRATION
100	100	86
PRÉSENTS		72
POUVOIRS		14
ABSENTS		14

Vote Pour : 84  
Vote Contre : 0  
Abstention : 2

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

Date de la Convocation  
24 JANVIER 2017  
Date d’Affichage  
24 JANVIER 2017

L’an deux mille dix-sept et le trente janvier à 14 h 00, le Conseil de Communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à l’amphithéâtre de l’Inéopole à BRENS, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

**Présents : Mesdames et Messieurs,** Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Alain BORGELLA, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Paul BOZZO, Alain BREST, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Michel BUFFEL, Patrick CAUSSE, Marie-José COLIN, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Raymond FAVAREL, Claude FITA, Patrice GAUSSERAND, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Christophe HERIN, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Alain LAPORTE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Jean MURCIA, Pascal NÉEL, Jean-Marie NEGRE, Guy PENDARIES, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Janine RELLA, Marie-Odile RIBOUD, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Denis TENEGAL, Michel TERRAL, Chantal TICHIT, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Pierre VERDIER, François VERGNES,

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs** Florence BELOU à Claude FITA, Dominique BOYER à Patrice GAUSSERAND, Danièle DESERT à Pascal NEEL, Louisa KAOUANE à Maryse ESCRIBE, Chantal LAFAGE à Roger BIAU, Patrick MONTELS à Alain LAPORTE, Georges PAULIN à Paul BOULVRAIS, Serge ROUQUETTE à Caroline BREUILLARD,

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs** Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Bernard FERRET à Gilles FORT, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, Marie-Hélène HAMELLE à Jean-Marie RIEUNIER, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT,

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs** Muriel CAUBET, Serge LAZARO, Ludivine PAYA, Francis PRADIER,

**Absents : Mesdames et Messieurs** Blaise AZNAR, Christophe CAUSSE, Philippe GONZALES, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Dominique HIRISSOU, Jean-Marc MOLLE, Stéphanie NELATON, Guy PEYRE, Jean-Pierre ROUSSEAU,

Secrétaire de séance : M. Paul BOULVRAIS

N° 44\_2017

ACTES : 5.6.1

OBJET DE LA DELIBERATION : 16 - DETERMINATION DE L'ENVELOPPE GLOBALE DES INDEMNITÉS DE FONCTION DU PRÉSIDENT, DES VICE-PRÉSIDENTS ET DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES AYANT REÇU DÉLÉGATION DE FONCTION

Vu les L.2123-24-1, L.5211-12 et L.5216-4 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que les indemnités de fonction du président et des vice-présidents sont comprises dans l'enveloppe indemnitaire globale définie au 2ème alinéa de l'article L.5211-12 du CGCT, et doivent être adoptées dans les trois mois suivant l'installation du Conseil de communauté,

Considérant que le montant maximal des indemnités de fonction du président et des vice-présidents est fixé par référence aux seuils démographiques et à l'indice brut 1015 de la fonction publique et qu'ainsi, la Communauté d'agglomération dont la population est comprise entre 50 000 et 99 999 habitants étant éligible au taux maximal de 110 % et de 44 % de l'indice de référence, respectivement pour le président et les vice-présidents, il en résulte que le montant de l'indemnité mensuelle brute est, compte-tenu de la valeur du point d'indice à ce jour, au plus le suivant :

Président		Vice-président	
Taux maximal (en % de l'indice 1015)	Indemnité mensuelle brute	Taux maximal (en % de l'indice 1015)	Indemnité mensuelle brute
110 %	4 206,71 €	44 %	1 682,68 €

Considérant que l'enveloppe indemnitaire globale est déterminée en additionnant les indemnités au taux maximal versées au président et aux 15 vice-présidents, soit un total de 29 446,91 € brut mensuel et que l'article L.5216-4 du CGCT, étend aux conseillers communautaires des communautés d'agglomération ayant reçu une délégation de fonction, la possibilité de percevoir une indemnité comprise dans l'enveloppe indemnitaire globale dans les conditions définies à l'article L.2123-24-1 III du CGCT,

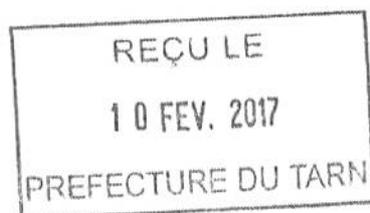
Le Président propose :

- de fixer le montant au maximum de l'enveloppe indemnitaire globale, soit 29 446,91 € brut mensuel,
- de permettre aux conseillers communautaires ayant reçu une délégation de fonction de percevoir une indemnité comprise dans l'enveloppe indemnitaire globale.

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté par **84 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (M. Alain BREST et M. Eric BLANQUART) :**

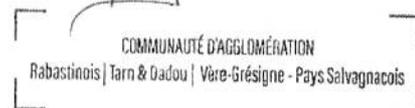
- fixe le montant de l'enveloppe indemnitaire globale soit à 29 446,91 € brut mensuel, par application du taux maximal aux indemnités de fonction du président et des vice-présidents,
- étend aux conseillers communautaires ayant reçu délégation de fonction la possibilité de percevoir une indemnité imputée sur cette enveloppe globale.

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture  
Le.....  
- et publication du...0...FEV. 2017  
Le.....  
Le Président 0 FEV. 2017



Pour extrait conforme,  
Fait les jours, mois, à, susdits,

le Président,  
Paul SALVADOR



# **DECISIONS DU BUREAU**

## **01\_2017**



# **DECISIONS DU PRESIDENT**

## **01\_2017**



# **ARRÊTES**

**01\_2017**



## Arrêté N°01.2017A

## Portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Pascal NEEL, Premier vice-président

## Le Président de la Communauté d'agglomération Rabastinois – Tarn et Dadou – Vère Grésigne et Pays Salvagnacois,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L5211-9 qui confère au Président la possibilité de déléguer sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents et, en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à d'autres membres du bureau,

Vu le procès-verbal de la séance du conseil de communauté en date du 10 janvier 2017 constatant l'élection de Monsieur Pascal NEEL en qualité de Premier vice-président,

Considérant que le Président demeure libre d'exercer les attributions qu'il a déléguées et doit contrôler et surveiller la façon dont les vice-présidents ou conseillers remplissent les fonctions qui leur sont déléguées, et que la délégation n'a pas pour effet de le priver de ses pouvoirs,

Considérant la nécessité d'assurer en toutes circonstances la continuité du service public,

## Arrête

**Article 1<sup>er</sup>** : En sa qualité de Premier Vice-Président, délégation de fonction permanente est donnée à Monsieur Pascal NEEL, en cas d'éloignement ou d'indisponibilité du Président, afin d'assurer la représentation officielle de la collectivité et à effet d'engager toutes les procédures et démarches pour assurer la défense des intérêts de la collectivité en lieu et place du Président dans ses pouvoirs propres et ceux délégués par le conseil de communauté.

**Article 2** : En sa qualité de Premier vice-président, délégation de signature permanente est donnée à Monsieur Pascal NEEL, en cas d'éloignement ou d'indisponibilité du Président, afin de signer tous les actes administratifs, décisions, conventions, engagements et liquidations comptables de la collectivité à l'exception de ceux cités par l'article L5211-10 du CGCT.

**Article 3** : Copie du présent arrêté sera affichée et adressée à Monsieur le Préfet.

*Le Premier vice-président,  
Pascal NEEL*

Fait à Técou, le 30 janvier 2017

Le Président

Paul SALVADOR

